

## Sommaire

<i>Éditorial</i> .....	2
<i>Urbanisme et travaux</i> .....	4
<i>Les finances</i> .....	12
<i>Environnement et cadre de vie</i> .....	18
<i>Le chantier de la VR52</i> .....	21
<i>Les affaires sociales</i> .....	22
<i>Logement et développement social</i> .....	25
<i>Education et jeunesse</i> .....	26
<i>Le développement durable</i> .....	29
<i>Le développement économique</i> .....	30
<i>Fêtes, cérémonies et tourisme</i> .....	32
<i>L'action culturelle</i> .....	33
<i>Communication et information</i> .....	36
<i>Expression des groupes politiques</i> .....	38



TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION MOBILE  
DE MARANGE-SILVANGE



magazine d'informations municipales  
Juin 2019

[www.ville-marange-silvange.fr](http://www.ville-marange-silvange.fr)





## Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

Une fois encore, l'actualité récente de notre commune a été accaparée par les problématiques liées aux conséquences des récents événements climatiques.

Il me paraissait nécessaire et utile de faire dans cette page éditoriale un point précis de situation alors même que circulent en la matière des allégations et contre-vérités totalement absurdes.

### La sécheresse : la mobilisation a payé.

Le collectif de communes que je préside a très certainement contribué à une avancée significative dans la définition des critères qui permettent d'aboutir à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Ces derniers sont désormais plus justes, plus compréhensibles et permettront une prise en charge plus rapide des sinistres. Cette modernisation décidée par l'Etat s'appliquera au niveau national dès cette année et permettra d'apprécier la cinquantaine de demandes de reconnaissance recensées à Marange-Silvange en 2018. Il est probable aussi qu'elle influence la décision des juges de la Cour d'appel administrative de Nancy qui se prononcera durant l'été sur la requête présentée par 15 des 104 villes mosellanes dont la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2015 avait été rejetée par le Tribunal Administratif de Strasbourg.

### Les inondations : le temps des solutions.

Le dernier épisode pluvieux du début du mois de juin a mis en évidence la saturation du réseau de la rue de la Barge entraînant l'inondation de plusieurs maisons. Les épisodes pluvieux de plus en plus importants et leur concentration sur des durées très courtes conduisent en effet à la saturation répétitive du réseau, encore unitaire, de cette rue qui n'a jamais été conçu et dimensionné pour recevoir de tels apports d'eau. Cette situation est désormais connue de tous et ne peut plus être négligée. J'ai donc demandé au syndicat d'assainissement de la Barge, gestionnaire de ce réseau, de reprendre dans les meilleurs délais le dimensionnement des canalisations concernées. Les travaux doivent débuter en juillet. Si cet engagement n'était pas respecté, la ville de Marange-Silvange s'associera, à la première récurrence, aux propriétaires sinistrés (qui compte tenu de la répétition des demandes de prise en compte de leurs sinistres rencontrent de plus en plus de difficultés avec leurs assureurs), pour se porter partie civile contre le gestionnaire de réseau afin d'obtenir un juste remboursement des dommages.

**Il convient de signaler qu'aucune maison du nouveau lotissement de Seilles Andenne n'a été touchée à cette occasion.** Les travaux et les efforts déployés depuis l'été 2016 portent leur fruit. Le rapport final de l'étude SETEC HYDRATEC, sur les bassins versants de la Barge de l'amont à l'aval, financée par les Communautés de communes d'Orne Moselle et de Rives de Moselle, vient de nous être rendu.

Cette étude détaillée confirme que l'inondation de 2016 est la conséquence d'un « événement extrême d'occurrence centennal ». Il était en fait impossible de contenir les 120.000 m3 de pluie tombés ce jour là en quelques heures.

Aussi, la récurrence d'événements pluvieux extrêmes doit désormais nous conduire à envisager des solutions plus conformes à l'intensité de ces phénomènes à répétition. Les normes d'hier qui présidaient à la définition des ouvrages hydrauliques par exemple, sont désormais dépassées et **il faut à mon sens poser le principe d'un surdimensionnement systématique des dispositifs de protection pour accorder une politique d'anticipation réaliste à l'échelle des aléas climatiques.**

De ce point de vue, l'étude confirme la justesse de notre proposition de réaliser en amont du lotissement de Seilles Andenne **un bassin de rétention de très grande capacité** qui permettra de réguler le cours du ruisseau. La nouvelle taxe GEMAPI prélevée par les communautés de communes permet d'envisager le financement de cet aménagement dont le coût est aujourd'hui estimé à 700.000 euros. La période estivale sera donc mise à profit pour valider et mettre en forme ce projet.

L'étude hydraulique confirme également que les bassins de rétention situés en bordure de la voie rapide 112F ne fonctionnent pas à leur capacité et leur rendement optimal au regard de plusieurs dysfonctionnements techniques (volume inerte, pente, limiteur de débit.....). L'alimentation de ceux-ci par les rejets d'eaux des installations thermales d'Amnéville restreint aussi ponctuellement leur efficacité. Sur la base des analyses techniques dont nous disposons aujourd'hui, nous avons sollicité le département, gestionnaire des ouvrages, pour une prochaine réunion de travail.

### Le travail ne manque pas.

La requalification du parking des « Kénins » s'achève. Les travaux engagés dans la création du parking de Narpange sont bien avancés. C'est avec un peu de tristesse et de nostalgie que nous avons vu disparaître l'école du « Rûcher ». La pré-commercialisation des 21 parcelles du futur lotissement débutera cet été.

En juillet et août commenceront les travaux rue de la Barge, la réalisation de la voie verte à Seilles Andenne, la création d'une salle de classe supplémentaire au groupe scolaire Félix Midy, l'installation des tableaux numériques interactifs dans toutes les classes primaires, l'aménagement du club house de l'ESM, d'importants travaux d'amélioration de notre COSEC pour accompagner l'US Silvange Basket dans son retour en championnat de Nationale 3, les aménagements qualitatifs des ruelles de notre vieux village, la requalification totale du centre socio culturel de Ternel, ... et il ne s'agit là que de l'essentiel !

Mais l'été à Marange-Silvange sera aussi l'occasion de partager de grands moments festifs et conviviaux : un magnifique « plateau soleil » pour la fête de la musique avec Francky Vincent et Zouk Machine, l'été des photographes, une soirée jazz assis les pieds dans l'herbe, les festivités du 14 juillet, le retour de Marange Texas, la fête de la vigne et la marche gourmande.

De superbes occasions pour nous retrouver et partager la douceur des soirées estivales et un peu du temps qui passe.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Yves MULLER  
Maire de Marange Silvange



Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

## Entre tradition et modernité : la ville de Marange-Silvange révisé son PLU

À MARANGE-SILVANGE, l'urbanisation et les constructions sont actuellement réglementées par un Plan Local d'Urbanisme (dit PLU), un document d'urbanisme approuvé le 27 juin 2013, et modifié en 2015.

Le PLU est un document propre à la commune qui dresse un constat du territoire, définit un projet de développement pour les années à venir et fixe des règles de construction.

C'est un outil qui sert à **planifier** le développement de la commune

pour les 10-15 années à venir ; **protéger** les bois et forêts, les terres agricoles, les milieux naturels sensibles, les éléments de patrimoine ; **gérer l'espace** car c'est le document sur la base duquel sont délivrées les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, et démolir, ...).

C'est un document qui définit les droits des sols, c'est-à-dire les occupations et utilisations du sol autorisées et dans quelles conditions (implantation, hauteur, desserte en voirie et réseau, respect de règles d'architectures et paysagères...), au moyen de documents graphiques (plan de zonage, orientations d'aménagement et de programmation associés à des règles écrites). Pour cela, le territoire est découpé en différentes zones (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) chacune ayant un règlement qui lui est propre.

Suite à l'évolution récente de la ville, du contexte local et des projets d'aménagement, la municipalité de MARANGE-SILVANGE a pris conscience qu'il était nécessaire de retravailler et d'adapter son document d'urbanisme.

Elle souhaite notamment définir un projet global de développement du territoire, qui concilie " **tradition et modernité** ". La commune veut aussi élaborer un nouveau document d'urbanisme conforme aux évolutions législatives et réglementaires, et compatible avec le SCoT de l'Agglomération Messine, avec le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Pays Orne-Moselle.

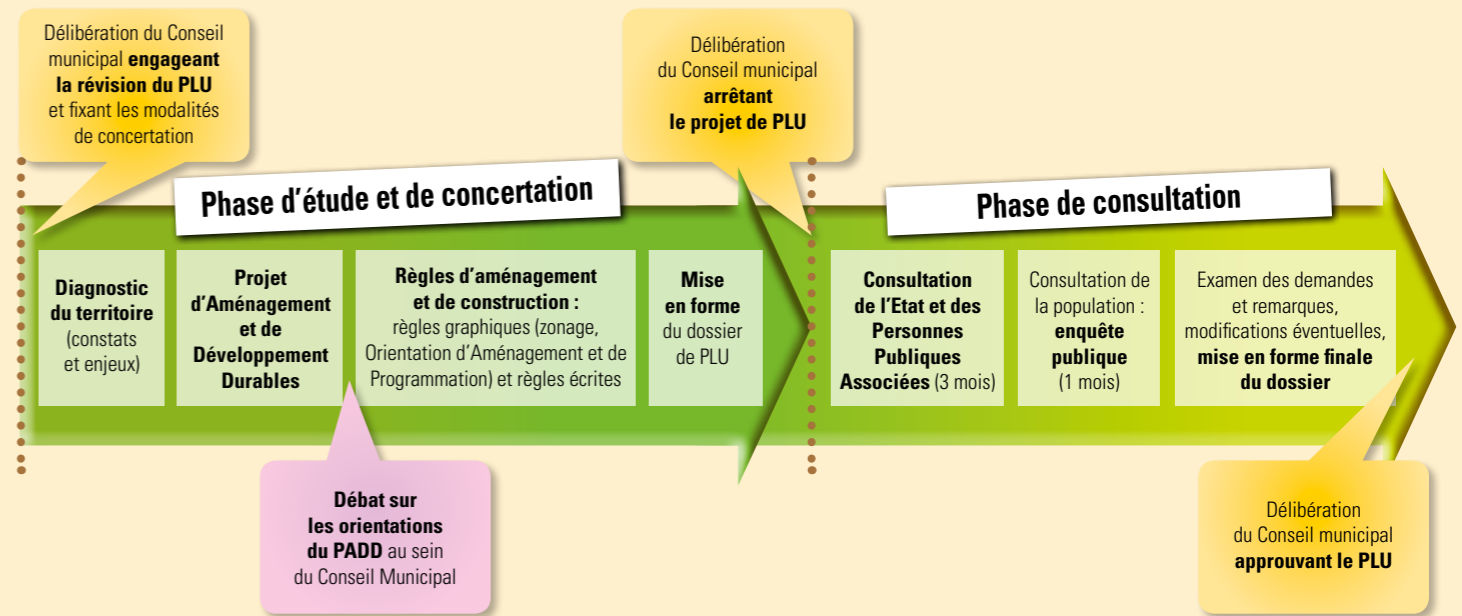
La révision du PLU doit aussi permettre à la commune de se doter d'un outil adapté pour maîtriser et organiser son développement.

C'est pourquoi, par délibération du 12 novembre 2015, le Conseil Municipal a décidé d'engager la révision générale du PLU qui répond à trois grandes orientations : renforcer l'attractivité de la Ville en affirmant l'identité de la commune, en valorisant le cadre de vie agréable de Marange-Silvange, tout en assurant un dynamisme économique (I), accompagner la croissance démographique et le renouvellement de la population (II) enfin assurer la préservation de l'environnement et la mise en valeur des paysages (III).

### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE EN AFFIRMANT L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Le projet de la commune se traduit dans le PLU avec la volonté de :

- **Mettre en valeur la ville** par la mise en place d'un programme « cœur de quartier » pour valoriser l'espace public, le paysage urbain, le patrimoine et les activités,
- **Soutenir et développer le tissu économique :**
  - Soutenir et aider au développement d'activités viticoles (avec validation AOC Vins de Moselle), fruitières, forestières et truffières sur les coteaux de Marange,
  - Maintenir les entreprises existantes et un tissu économique varié dans les zones d'activités,
  - Soutenir les commerces et services de proximité,
  - Développer et encadrer les activités le long des axes structurants de la commune : reconversion économique de sites le long de la RD112f et création d'une zone d'activités Jailly III à moyen terme (VR52),
  - Développement de la zone touristique et de loisirs d'Amnéville dans le Bois de Coulange dans le respect de l'environnement naturel existant.
- **Améliorer l'environnement urbain :**
  - Assurer l'intégration architecturale et paysagère des futures constructions,
  - Renforcer le réseau de sentiers et voies piétonnes,
  - Créer des places de stationnement sur les secteurs à problèmes (centre ancien de Marange),
  - Aménagement de l'entrée de ville Est (Seille Andennes), de l'entrée de ville Sud (rue de la Vallée) et des entrées de ville depuis la VR52,
  - Création d'un parking pouvant servir à la pratique de covoiturage.
- **Préserver et valoriser le patrimoine communal**
  - Préserver le patrimoine local « de la ville à la mine » (église, lavoirs, fontaines, calvaires),
  - Préserver et valoriser le patrimoine bâti historique et remarquable du Vieux Marange (ossuaire de l'église classé monument historique, ancien château, ancien palais de justice...),
  - Repérer les bâtisses et façade remarquables afin de les protéger réglementairement,
  - Réglementer les rénovations et les transformations de ces constructions, dans le respect des caractéristiques du bâti ancien.



### ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS

Depuis près de trente ans, la Commune de Marange-Silvange connaît une croissance démographique générale.

En 2019 suite au recensement INSEE, la population communale est de 6 700 habitants.

De plus, le nombre de logements a fortement augmenté, en particulier depuis le début des années 2000, passant de 1 963 logements en 1999 à 2 381 logements en 2013 et à 2 721 logements en 2019.

La commune vise une augmentation de sa population d'environ 8 000 habitants à l'horizon 2030 (soit une augmentation entre 15 et 20 %). Cet objectif doit permettre d'accueillir de nouveaux habitants de manière à poursuivre le renouvellement de la population et à répondre aux demandes d'habitation d'une nouvelle population.

Face à cet objectif, les besoins en logements sont évalués pour les 13 prochaines années tout en privilégiant la densification de l'enveloppe urbaine et les rénovations dans les centres. La Ville prévoit aussi de privilégier par la suite la densification du village avec le comblement des dents creuses existantes (terrains viabilisés et disponibles) en tenant compte de la préservation des zones intra-urbaines, en limitant l'étalement urbain, en préservant les éléments arborés et en encadrant l'aspect des constructions.

La municipalité a la volonté de restituer au milieu naturel plus d'espace qu'elle n'en consomme pour l'habitat.

### Plusieurs programmes de logements sont également arrêtés sur la commune, certains en densification, d'autres en extension urbaine :

- Potentiel de logement sur Marange-Silvange : **Projets en cours**
- Programme Logiest à Silvange (près de l'Hôpital) : **31 logements sociaux**
- Terrains vendus dans le lotissement Seille-Andennes : **5 logements potentiels**
- Projet de reconversion de l'ancien Lidl : **88 logements potentiels**
- Projet de lotissement dit « le clos du Rucher » : **21 lots**

### GESTION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE, ASSURER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

Avec l'augmentation de la population, de nombreux logements ont été construits dans des opérations d'aménagement groupé et la ville s'est développée sur des terrains agricoles.

L'analyse de la consommation de l'espace sur les dix dernières années (2001-2015) fait apparaître que les espaces agricoles et naturels consommés par l'urbanisation (habitat, activités économiques) représentent près de 36,2 hectares (soit 2,58 ha/an), répartis comme suit : 33,3 ha pour l'habitat et 2,9 ha pour les activités économiques.

La commune souhaite permettre le renouvellement de sa population et accueillir de nouveaux habitants tout en préservant son environnement : protéger et mettre en valeur les espaces boisés, les vergers et les vignes ; préserver et mettre en valeur, voire améliorer les espaces verts, jardins et plantations ; maintenir les réservoirs de biodiversité.

Le PLU prendra en compte les facteurs de risques et de nuisances pour les personnes et les biens pour la délimitation des zones à urbaniser en prenant en compte :

- L'aléa inondation avec la gestion hydraulique du bassin versant de la Barche et du bois de Coulange,
- L'aléa retrait et gonflement des argiles,
- Le risque de mouvement de terrains,
- L'aléa minier,
- Les nuisances sonores (A. 4, R.N.52),
- Les transports de marchandises dangereuses,

Et surtout afin de protéger la ressource « eau » et garantir l'amélioration des réseaux d'eau. Permettre et favoriser l'utilisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, limiter l'imperméabilisation des sols créer un bassin de rétention des eaux pluviales au lieudit « Enclos » et organiser la bonne pratique de l'entretien des cours d'eau.

## Naissance et mort du groupe scolaire "Le Rucher"

Bernard POLLINO

CLUB MARANGEOIS D'HISTOIRE LOCALE

Lors du dernier mandat de Félix MIDY, l'effort en matière scolaire de la municipalité de Marange-Silvange avait porté sur la résolution des problèmes posés à Silvange. Du fait de l'afflux des familles avec enfants aux Castors et dans les immeubles de la Marjotée, il s'était avéré nécessaire de construire le groupe scolaire « Félix Midy » qui portera le nom de son fondateur.



Après le décès prématuré de celui-ci en cours de mandat, c'est Albert FRISCH, premier adjoint, qui prit les rênes de la municipalité à partir de 1959 pour les garder jusqu'en 1965. Demeurant au vieux village, celui-ci était bien conscient que l'ancienne école du centre et celle de Ternel ne pouvaient plus suffire pour héberger les 377 enfants qui les fréquentaient à la rentrée de septembre 1963. Ce manque de locaux scolaires à Marange était si criant qu'à la rentrée scolaire de 1964 les cours de fin d'études de filles et de garçons durent être dirigés à Silvange, un car étant mis à la disposition des élèves.

Aussi, avec l'accord de son conseil, il décida la construction d'un nouveau groupe scolaire au lieu-dit « Le Rucher », le long de l'allée des marronniers (qui devaient bientôt disparaître), qui rejoignait le village à la rue de la Vallée et qui deviendra la rue de la République.

Par lettre du 28 avril 1964, M. Le Préfet informa la municipalité de prendre toutes les dispositions pour l'exécution immédiate des travaux.

Etant donné le caractère urgent de l'opération, le plan de financement se répartissait comme suit : devis approximatif des travaux : 1 700 000 de NF, subvention de l'Etat : 894 000 NF, du département : 210 000 NF et de la Jeunesse et des sports : 202 400 NF. Il restait donc à la charge de la commune 400 000 NF. Après délibération, l'assemblée communale décida de contracter un prêt à la Caisse d'Epargne pour couvrir cette dépense. Le groupe scolaire fut construit perpendiculairement à l'allée des marronniers. Il était prévu pour douze classes avec un rez-de-chaussée pour les préaux jouxtant les cours de récréation et deux étages de salles de classe. L'immeuble devant servir à loger le personnel enseignant composé de huit logements dont quatre aux frais de la commune, (le ministère n'ayant prévu que 4 logements pour ce groupe), longeant quant à lui la route.

C'est le seul vestige encore debout de cette réalisation. Un gymnase était également prévu ultérieurement à côté de cet immeuble de logements de fonction. La construction du groupe scolaire sera finalement adjugée pour un prix global de 1 581 000 NF. Déduction faite des différentes subventions, il restera 477 000 NF à la charge de la commune. Pour leur rôle prépondérant dans les créations des groupes scolaires et de la scolarité à temps complet, Mr FRISCH, maire de la localité et Mr KRUCHTEM secrétaire de mairie furent promus chevaliers de l'ordre des Palmes Académiques.

Mais lors des élections municipales des 14 et 21 mars 1965, la liste de Jean MIDY l'emporta et celui-ci fut élu maire de la commune. C'est donc lui qui inaugurer les nouveaux locaux scolaires. Ce groupe du Rucher ouvrit en effet officiellement à la rentrée de septembre 1965 avec neuf classes composées d'une partie des élèves de Ternel et de Marange, soit 378 élèves. L'année 1967 vit la construction du gymnase avec vestiaires de 20,99 sur 20,56 mètres. La façade de celui-ci comportait une œuvre d'art en fer forgé représentant une scène mythologique : Apollon sur le char du soleil. A la rentrée de septembre 1969, l'école de garçons se composait de dix classes (directeur Mr. FRANCOIS) et l'école de filles de huit classes (directrice Mme GEORGET). Les effectifs du Rucher et de l'annexe du centre se montaient à 532 élèves. A noter que les classes étaient mixtes, aussi bien à l'école dite des garçons qu'à celle dite des filles, seul le fait que ce soit des instituteurs ou des institutrices qui y enseignaient les distinguait.

Mais trois ans plus tard, la situation avait bien changé. En effet, en janvier 1973, l'ouverture de l'école primaire de la Rousse va entraîner la fermeture de l'école du centre. Le Rucher perdra aussi beaucoup dans ce changement. Le temps où il affichait « complet » était bien dépassé. « Depuis la rentrée 1972 le départ de bon nombre de « ruches » destinées à la nouvelle école de la Rousse y a laissé des vides cruels » déplore ainsi le LIEN PAROISSIAL de janvier 1973. Le nouveau groupe scolaire était rendu nécessaire par la création des 168 maisons du lotissement du Vieux Moulin et des 122 de celui du Haut de la Marche. Le nouveau groupe comportera onze classes et une salle polyvalente. Et de ce fait le Rucher ne comportera plus que huit classes mixtes à la rentrée de septembre 1973 avec comme enseignants Mme DESFOURNEAUX (CP), Mme SCHMITT (CP-CE1), Mme BIRCK(CE1) qui pratiquait la méthode Freinet, Mme GEORGET (CE2-CM1), Mr SCHMITT (CM1), Mr BIRCK (CM2), et Mr HERVOUET (CM2) avec un effectif total de 211 élèves. A la rentrée 1975, il n'y aura plus que sept classes avec un effectif total de 167 élèves, 137 élèves dans six classes en 1978, 100 élèves en 1982, et plus que 80 élèves en 1984 dans 5 classes dont une de soutien. La classe de soutien de M. BIRCK sera fermée à la rentrée de 1985. Il y avait donc de nombreuses salles de classes inoccupées.

Mais à partir d'octobre 1981, une partie du 1<sup>er</sup> étage (4 anciennes salles de classe) fut occupée par la bibliothèque municipale. En effet, par une délibération du 2 juillet 1981 la municipalité et son maire Henri SCHWANNER ayant décidé l'achat des 13 200 livres et des 1 407 disques du Comité d'entreprise de Sacilor de Hagondange ainsi que l'embauche de la bibliothécaire, Joëlle LOMBARD. La nouvelle bibliothèque sera inaugurée officiellement le 17 octobre 1981. Henri SCHWANNER mettra également en chantier un programme de construction de vestiaires pour le personnel technique et d'agrandissement des garages et ateliers communaux de 1980 à 1982 à côté du gymnase.

L'ancienne ferme NAFZIGER fut rachetée par la municipalité et, après de gros travaux de rénovation, le nouveau centre administratif fut inauguré par Henri SCHWANNER le 23 mars 1991. La bibliothèque municipale intégra ses locaux actuels, 12 rue de l'Abani, le 25 mars suivant, ceci à la grande satisfaction de la bibliothécaire Joëlle LOMBARD car les locaux du Rucher étaient peu adaptés, le mobilier ancien et les rayonnages métalliques rafistolés. De plus l'orientation plein sud des baies vitrées était néfaste à la bonne conservation des ouvrages. Les salles laissées vides seront occupées par l'école de musique de la localité. A la rentrée de 2006, tous les enfants de Marange et de Ternel scolarisés en élémentaire au Rucher sont installés dans les nouveaux locaux de la Rousse. La maternelle encore en activité au Rucher ira à l'école maternelle de la Rousse à partir des vacances de la Toussaint. D'autres associations de la commune, comme le Virelai ou les Restos du cœur viendront combler les vides laissés par le départ des dernières classes. Jusqu'à ce que l'ouverture de la « Ruche » à Silvange, en septembre 2015, complexe regroupant les associations de la commune, vienne sonner le glas du bâtiment du Rucher qui n'était plus qu'une coquille vide.

### Faut-il le regretter ?

Ce bâtiment typique des années des Trente Glorieuses même s'il a rempli son rôle utilitaire, n'était certes pas un chef d'œuvre architectural. Ce bloc rectangulaire sans originalité et (de plus largement amianté), jurait un peu dans l'environnement champêtre des côtes de Moselle où se niche le vieux village de Marange.

Le gymnase avait déjà été rasé et avait laissé la place au centre de secours des pompiers. Le démantèlement des bâtiments du Rucher et des anciens services techniques, commencé en novembre 2018 s'est poursuivi en janvier et février 2019.

A leur place sera édifié le lotissement du « Clos du Rucher » avec une vingtaine de places à bâtir qui, espérons-le, s'insérera plus harmonieusement dans le paysage que l'ancien groupe scolaire.



## Le Rucher

Bâtiment emblématique du haut du village de Marange, l'ancienne école Le Rucher a été détruite en ce début d'année 2019. La démolition du bâtiment Le Rucher, rue de la République à Marange a débuté fin janvier pour laisser place à un nouveau lieu de vie. En effet, la construction de nouveaux logements est prévue par la suite.



CP - 1966 - Mme Desfourneaux



CE2 - 1967 - M. Hervouet

Nous avons rencontré quatre institutrices qui ont enseignés dans cette école dans les dernières années. Elles qui ont connu la fermeture de celle-ci pour partir vers l'autre école de Marange, La Rousse, dans laquelle tous les élèves ont été regroupés. Lors de cette rencontre nous pouvons percevoir la nostalgie dans les propos de celles-ci et l'attachement particulier qui en découle.

Madame HOENEN LARBRE Michèle a enseigné de 1989 à 2006 date à laquelle l'école Le Rucher a fermé ses portes.

Quelles sont vos souvenirs par rapport à vos années d'enseignement au Rucher et par rapport au bâtiment de cette école ?

*"Moi de façon générale, j'en garde un très bon souvenir. Il y avait un gymnase, de grands préaux et une immense cour. On avait vraiment beaucoup d'espace. Les enfants pouvaient vraiment bien jouer et bien faire du sport. Entre l'école et l'immeuble il y avait un petit parc et on y faisait même les photos de classe parce que c'était ombragé. Le fait aussi d'être à proximité de la nature, permettait aussi de faire plus de sorties, c'était plus pratique. Et on avait une belle vue. On est nostalgique du fait également que nos enfants sont allés dans cette école."*

Madame KAPOLA Sabine maîtresse de CE2 - CM1 et CP de 1997 à 2006 enchaîne : *"On était bien au Rucher. C'est une partie de notre histoire et en plus j'y ai habité, j'avais un logement de fonction, c'était le bâtiment qu'il y avait devant. C'était intime. On avait des effectifs faibles, nous n'avions pas des classes surchargées puisque la répartition était faite par secteur et donc les classes étaient beaucoup moins chargées. Ah oui ! les années avec Jean-Paul Piccinini étaient super"*.

Nous ressentons vraiment la nostalgie dans ses paroles et elle conclut : *"Moi franchement, c'était mes meilleures années."*

Madame DAMIEN Joëlle qui a enseigné les trois dernières années de 2003 à 2006, institutrice de CM1 souligne : *"Les levers de soleil étaient magnifiques, vu sur l'autoroute, on avait une superbe vue, bien dégagée. C'était familial beaucoup plus intime au niveau même des parents d'élèves, tout le monde se connaissait, c'était un quartier. Je pense que l'on est toujours nostalgique d'avant."*

Madame ESTIENNE Marylène enseignante de 2004 à 2006 en classe de CE2 précise : *"Oui il y avait tellement une bonne ambiance de travail entre nous, que nous sommes vite devenues amies"*.

On s'aperçoit durant cet entretien que les souvenirs fusent et chacune y va de sa petite anecdote. Des éclats de rire et de la bonne humeur marque la discussion sans oublier le directeur de l'école à l'époque Monsieur Jean-Paul Piccinini qui revient plusieurs fois dans la conversation et qui fut fortement apprécié par ses collègues.

Un attachement qui se manifeste également du côté des élèves comme nous avons pu le constater avec la publication des photos de la destruction de ce bâtiment sur la page Facebook de la ville. Une publication qui a mobilisé de nombreuses personnes avec un grand nombre de partages et de commentaires : on y retrouve principalement des commentaires tels que : *"Toute mon enfance", "Que de souvenirs", "C'est triste, ça fait bizarre"*, tristesse et nostalgie sont fortement palpables à travers les commentaires de tous les anciens élèves qui ont fréquenté les bancs de l'école du Rucher. C'est une nouvelle page qui se tourne !



CM2 - 1965 - M. François



CM1-CM2 - 1970 - Jean Sikora



CM2 - 1996 - Jean-Paul Piccinini

## Travaux dans les écoles

Cette année n'échappe pas à la règle, les services mettent à profit les grandes vacances scolaires pour effectuer divers travaux que demandent les enseignants et l'entretien normal de bâtiment énormément utilisé par les enfants, les enseignants dans nos différents groupes scolaires de la ville tout au long de l'année.

Cette année nous allons conforter la cinquième classe de maternelle à l'école la Rousse ouverte l'année dernière en septembre.

Les services vont vider en totalité cette classe et stocker l'ensemble des équipements armoires chaises, tables, livres... dans l'école.

Nous faisons appel à différentes entreprises pour mettre en place un plafond phonique suspendu et poser un isolant afin d'améliorer la qualité acoustique et thermique de la classe. L'ensemble de l'éclairage est changé ainsi que la pose de nouvelles prises de courant.

De même des radiateurs électriques spécialement pour les enfants vont être installés pour apporter un meilleur confort l'hiver.



L'école la Rousse



A l'école élémentaire Félix MIDY l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée.

Pour mettre en place cette classe nous allons modifier l'espace qui sert de bibliothèque actuellement, afin de créer une nouvelle salle de classe.

Les services vont libérer l'espace, stocker l'ensemble du mobilier et des livres afin de permettre la création d'un mur de séparation avec une nouvelle distribution des lieux.

Les entreprises vont effectuer ces travaux de pose d'un mur en plaque de plâtre et isolation phonique ainsi que la pose de nouvelles portes. L'électricité et l'éclairage seront revus pour cette nouvelle classe.

Les services techniques ont la charge du déménagement, de la mise en peinture et de la mise en place du nouveau mobilier. Tout ceci avant la rentrée de septembre et n'oubliant pas le nettoyage final des lieux car nous le savons tous qui dit travaux dit salissures et les locaux doivent être rendus propres afin que nos enfants travaillent dans de bonnes conditions.



L'école Félix MIDY



## Travaux à l'église Saint-Clément de Marange

L'église Saint-Clément de Marange est un bâtiment communal mais qui est géré par le conseil de fabrique dont le président est Monsieur Paul Linden.



Après avoir refait la toiture de la sacristie en totalité à l'identique en zinc, cette année nous continuons l'entretien de l'église en programmant la réfection totale du plafond de cette sacristie qui a souffert des infiltrations de pluie. Un nouveau plafond en plâtre sera fait par une entreprise spécialisée. De même nous faisons changer les bâtons des cloches car ceux en place ont vécu et leur état nous oblige à les remplacer.

L'orgue va faire l'objet d'un gros entretien au mois d'août de cette année qui va durer au moins quatre semaines. C'est un travail très minutieux et très technique.

Le suivi des travaux est réalisé par le conseil de fabrique. Ces travaux seront financés conjointement par la ville et le conseil de fabrique.

## Stationnement sur la ville

Nous avons la volonté de créer, d'entretenir, de rénover et d'agrandir les offres de stationnement sur notre ville mais nous sommes obligés de composer avec le budget communal et les contraintes foncières et urbanistiques.

### QUARTIER DE TERNEL

Création d'un parking sur le quartier de Ternel.



### QUARTIER DE SILVANGE

Nos efforts portent sur le quartier de Silvange ou nous avons refait et agrandi le parking à l'entrée du quartier des Kenins. Celui-ci offre maintenant 13 places de stationnement. Outre le côté fonctionnel du parking nous avons voulu qu'il serve à marquer l'entrée du quartier et la transition avec la rue des Pionniers. Si l'entreprise a terminé les travaux, les services techniques sont entrain de faire deux socles pour y mettre deux statues. Ce sont des statues réalisées en pierre de Jaumont par des artistes sculpteurs lors du symposium de sculpture organisé l'année dernière sur notre commune par Madame Marielle Greff, adjointe au maire. Une fois les sculptures posées nous pourrions terminer l'aménagement autour de celles-ci y compris leur mise en valeur la nuit.

Le poste de transformation électrique et abris bus va être repeint par la Régie communale d'électricité. Il est question de faire faire un tag sous l'abris bus pour le personifier.

Les véhicules ont pris possession des lieux. Bientôt les riverains seront invités pour inaugurer ce parking et leur présenter les futurs aménagements de voirie en attendant que les travaux de VR52 se terminent afin de finaliser l'ensemble du quartier y compris la rue de la Justice.



### QUARTIER DE MARANGE

Actuellement, les travaux ont débuté pour la réalisation d'un nouveau parking dans le centre historique de notre ville, place de Narpange et la rue de la Toutoute.

Il a fallu acheter des terrains, changer le zonage de notre Plan Local d'Urbanisme pour pouvoir créer ce nouveau parking. Tout cela demande beaucoup de temps mais maintenant nous sommes dans la phase travaux. Dans trois mois, ce sont 17 nouvelles places qui seront proposées au stationnement des véhicules dans un secteur très dense où l'habitat se transforme et les familles changent avec l'arrivée de jeunes couples ayant des contraintes différentes et des habitudes de vies différentes que les anciens habitants. Le coût de ce parking avec l'achat du foncier des frais annexes comme les honoraires notariales de géomètre est pris en charge en totalité par la commune.



### TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année, comme tous les ans, nous effectuons des travaux d'entretien de voirie sur l'ensemble de la commune. Nous ne pouvons pas tout faire en même temps et nous avons une programmation de nos gros travaux de réfection totale des voiries. Pour attendre la mise en œuvre de ces travaux de reprise totale de la voirie, nous avons des travaux d'entretien ou sont réalisés des grosses reprises d'enrobé soit de la route ou soit des trottoirs. Ainsi lorsque les voiries sont dégradées partiellement nous les remettons à niveau par de grosses rustines en enrobé. Les zones sont délimitées avec les entreprises.

Cette année de grosses rustines ont été faites sur Ternel : chemin de la Forêt, impasse du Fort et rue Daniel Brottier. Des trottoirs ont été repris en enrobé rue de la Vallée, rue de la République ainsi que sur Silvange rue de l'Amitié et rue Saint-François.

Sur le quartier de Seilles Andenne, nous avons commandé la mise en place de bordure le long de la rue Saint-François ainsi qu'un cheminement piétons. Ces travaux vont démarrer en même temps que la voie verte qui va relier le fil bleu de l'Orne au vélo route Charles le téméraire.

Diane Weider

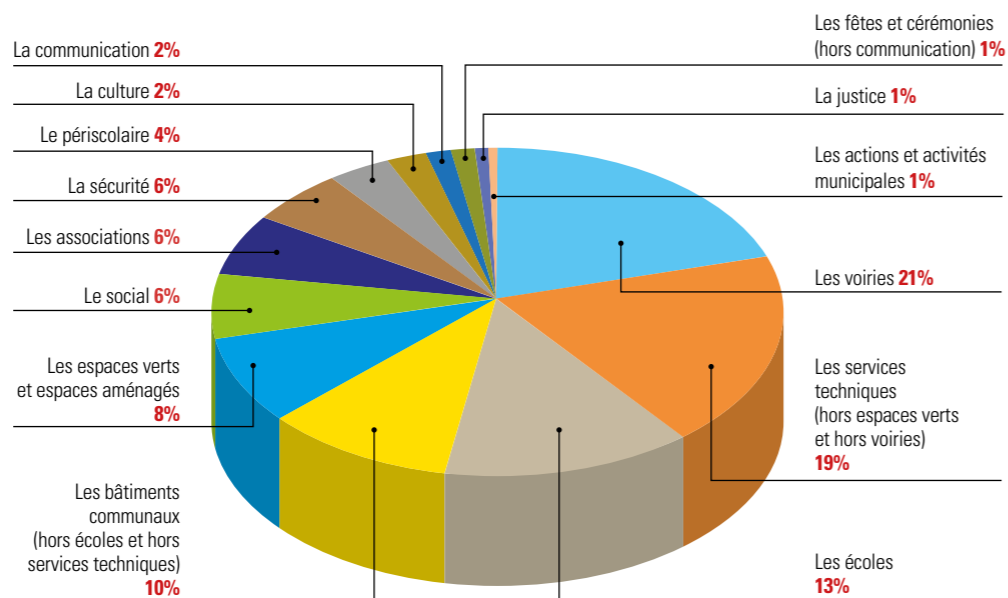


Les finances  
et le contrôle budgétaire

# Bilan financier et orientations 2019

2018 : un excédent de plus 1 M€

Dépenses	Recettes
9 037 791 26 €	10 095 821.85 €



## Notre endettement

L'encours de notre dette est maîtrisé.  
En régression de 11.17 % par rapport à l'an dernier.

### EN 2018

L'annuité de la dette représente 10.74 % des dépenses réelles de fonctionnement (2 emprunts ont été soldés)

### POUR 2019

Encours et annuité se maintiennent très inférieurs à la moyenne de la strate.

Le remboursement de la dette est en diminution de 4.66 % par rapport à 2018 et en diminution de 1.53 % par rapport au début de la mandature.

L'annuité prévisionnelle de 599 534 € est couverte par notre capacité d'autofinancement.

Reste 12 emprunts dont 1 emprunt sera soldé en 2019 et 4 en 2020.  
L'encours de notre dette est maîtrisé. Le niveau d'endettement prévu à fin mandat restera proche de celui de début de mandat.

## Budget de fonctionnement : Bilan 2018 et orientations 2019

Nos recettes réelles de fonctionnement (5 853 933 € dont 945 741 € de produits des cessions d'immobilisations) progressent exceptionnellement de 14.99 % en 2018 après une hausse de 2.23 % en 2017.

### LES DOTATIONS DE L'ETAT :

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) ne représente plus que 13.64 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune contre 25.36 % en 2014. Soit une perte cumulée de recettes de 695 679 €.

La DSR (Dotation de Solidarité Rurale) représente 6.77 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune contre 7.17 % en 2017.

### LA FISCALITÉ :

La recette de la fiscalité directe (taxe habitation et taxes foncières) est de 1 900 897 € soit 32.47 % des recettes réelles de fonctionnement, en baisse de 0.79 % par rapport à 2017 où elle représentait 37.67 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le nombre de logement taxé est de 2 521 en 2018, il n'a cessé d'évoluer depuis 2014 où il était de 2 250.

En 2018, le produit de la taxe d'habitation est de 1 066 137 € pour 2 521 logements et celui de la taxe sur les logements vacants est de 12 070 € pour 31 logements.

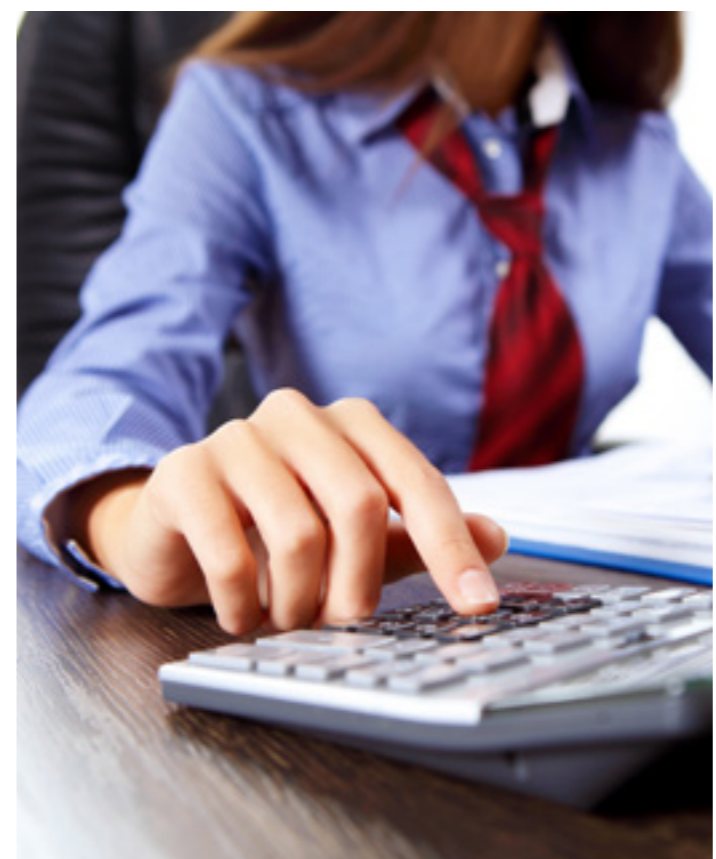
Le produit de la taxe sur le foncier bâti est de 786 787 € et le produit du foncier non bâti de 34 072 €.

Nos dépenses réelles de fonctionnement (4 153 285 €) enregistrent une forte diminution de 7.46 % en 2018.

Rappelons que la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 fixe l'objectif nationale d'évolution des dépenses de fonctionnement selon un évolution annuelle moyenne de + 1.1 % pour les communes. Ramenées à la population d'aujourd'hui, nos dépenses sont constatées en dessous de la moyenne de la strate de plus de 33 %.

### Dépenses réelles de fonctionnement / population INSEE :

2014	2016	2017	2018
680 €/habitant (Moyenne strate 844 €)	714 €/habitant (Moyenne strate 963 €)	753 €/habitant (Moyenne strate 950 €)	687 €/habitant (Moyenne strate 1 037 €)



LES CHARGES DE PERSONNEL représentent 53.66 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en baisse de 7.73 % en 2018, en régression pour la première fois depuis 10 ans.

L'évolution depuis 2014 est de 12.45 %. Pour 2019, elles sont évaluées en régression de 1.85 %.

LES CHARGES GÉNÉRALES ont augmenté de 2.46 % en 2018 après une diminution de 4.37 % en 2017. Les raisons de l'augmentation découlent d'une part de la prise en charge directe, par la commune, des dépenses de fêtes auparavant assumées par les Mats de cocagnes, d'autre part de l'augmentation des frais de contentieux et enfin de l'augmentation des dépenses d'entretien des réseaux, d'entretien des voiries et d'entretien des bâtiments.

LES CHARGES DE GESTION COURANTES sont, quant à elles, en forte diminution de 20.77 % en 2018. Cette diminution de charges résulte de la baisse globale des subventions liée à la réorganisation du système de gestion des fêtes et cérémonies ainsi que de la baisse des contributions obligatoires suites aux transferts de compétences vers la communauté de communes.

Nous enregistrons une stabilité de la Contribution au service incendie du département de la Moselle 106 000 € soit 2.55 % de nos dépenses réelles de fonctionnement (2.36 % en 2017).

Notre contribution au SMIVU (refuge des animaux de Moineville) est en légère augmentation chaque année, 6 533 € en 2018 contre 6 017 € en 2014.

Notre financement du social via une subvention au CCAS Centre Communal d'Actions Sociales a fortement augmenté à partir de 2018 pour atteindre 120 000 € soit une augmentation de 20 %.

Les subventions accordées aux associations locales sont maintenues, elles représentaient 92 557 € en 2018.

## Notre population et nos caractéristiques

Population légale en vigueur au 01/01/2019 (recensement 2014) : **6 077 habitants**

Nombre de logements sociaux : **339**

### EN 2018 :

Naissances : **60**  
Décès : **155**  
Revenu moyen : **13 516.81 €**  
(moyenne de la strate : 14 588.11 €)

### RECENSEMENT 2019 :

**2 721** logements collectés dont **124** logements vacants  
**Population : 6 500 habitants** dont 178 communautés et 77 gens du voyage

Evolution de la population de **16 %** entre le recensement 2014 et celui de 2019.

## La fiscalité

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES LOCALES

Pour 2019 et pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, les taux des taxes locales à Marange-Silvange seront maintenus à :

Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier non Bâti
16,39 %	14.63 %	63.64 %

Les taux moyens nationaux augmentent chaque année :

Année	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier non Bâti
2018	24.54 %	21.19 %	49.67 %
2017	24.47 %	21.00 %	49.46 %
2016	24.38 %	20.85 %	49.31 %
2015	24.19 %	20.52 %	49.15 %
2014	23.95 %	20.20 %	48.53 %

### LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION À MARANGE-SILVANGE

EN 2018, sur un total de 2 521 logements taxés à Marange-Silvange, 1 675 logements ont été concernés par la réforme soit 66.44 % (largement en dessous des 80 % annoncés nationalement).

Le montant compensé par l'Etat représente 224 582 € soit 21.06 % du total de la recette de taxe d'habitation :

- 219 067 € correspondent aux dégrèvements de 30 % soit 1 613 logements
- 5 515 € correspondent aux dégrèvements dégressifs « entre plafonds » soit 62 logements.

POUR 2019, le nouveau dégrèvement de 65 % concernera les foyers dont les ressources n'excèdent pas 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) pour une part, majorée de 8 000 € pour les deux demi-parts suivantes, soit 43 000 € pour un couple, puis 6 000 € par demi-part supplémentaire.

Le droit à dégrèvement sera dégressif pour les foyers dont les ressources se situent entre ces limites et celles de 28 000 € pour une part, majorée de 8 500 € pour les deux demi-parts suivantes, soit 45 000 € pour un couple, puis 6 000 € par demi-part supplémentaire, afin de limiter les effets de seuil.

L'Etat compense la Commune dans la limite des taux et abattements en vigueur pour les impositions de 2017.

### REVALORISATION ANNUELLE DES VALEURS LOCATIVES

Compte tenu de l'inflation, la revalorisation nationale sera de + 2.2 % en 2019 au lieu de 1.2 % l'année dernière.

Sans modifier les taux des impôts locaux, et indépendamment des dégrèvements et du dynamisme des bases, il y aura donc une augmentation mécanique des taxes locales.

Le contribuable subira donc de fait une augmentation de ses taxes locales alors que la commune n'augmente pas ses taux.

### INSTAURATION DE LA TAXE « GEMAPI »

A partir de 2019, la communauté de communes CCPOM instaure la taxe « GEMAPI » (la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

Cette nouvelle taxe s'ajoutera à la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la CFE cotisation foncière des entreprises.

## LES ÉCOLES COMMUNALES

En 2018, les dépenses pour les écoles représentent 10.68 % des dépenses réelles de fonctionnement.

2018	Dépenses générales	Dépenses liées aux bâtiments	TOTAL
Commun aux 4 écoles	13 196 €	1 647 €	14 843 €
Maternelle Félix Midy	167 666 €	3 696 €	171 362 €
Maternelle La Rousse	100 372 €	22 500 €	122 872 €
Elémentaire Félix Midy	49 307 €	23 385 €	75 692 €
Elémentaire La Rousse	33 993 €	27 985 €	61 978 €
<b>TOTAL</b>	<b>364 534 €</b>	<b>79 213 €</b>	<b>443 747 €</b>

Les dépenses pour les écoles ont régressé de 22.30 % par rapport à 2017 alors qu'elles avaient progressé de 5.64 % en 2017. Indépendamment des ouvertures de classes, la baisse des dépenses constatée est le résultat du travail sur la maîtrise des charges et en particulier des charges énergétiques.



### LES EFFECTIFS SCOLAIRES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : **681 élèves**

Maternelle La Rousse	131
Maternelle Félix Midy	145
Elémentaire La Rousse	216
Elémentaire Félix Midy	189

Augmentation de 122 élèves depuis la rentrée 2014 :

ANNÉE SCOLAIRE				
2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
559	597	626	650	681

Prévision pour la rentrée 2019/2020 : **700 enfants**

Maternelle La Rousse	137
Maternelle Félix Midy	141
Elémentaire La Rousse	202
Elémentaire Félix Midy	220

L'école élémentaire Félix Midy devrait être concernée par une ouverture de classe.

### LES TRANSPORTS SCOLAIRES

En 2018, légère diminution des coûts des transports (scolaires + périscolaires)

ANNÉE SCOLAIRE				
2014	2015	2016	2017	2018
92 436 €	100 092 €	124 938 €	139 011 €	119 509 €
	+ 8.28 %	+ 24.82 %	+ 11.26 %	- 14.03 %

En 2018, La vente des cartes de bus permet un encaissement de 28 876 €. La prise en charge par les familles représente 24.16 % du coût.

Pour 2019, Les coût devraient être stables.

### LES CRÉDITS SCOLAIRES ET LES DOTATIONS POUR LES SORTIES SCOLAIRES

**Crédits scolaires** : la commune maintient en 2019, le versement de 60 € par enfant en maternelle et 60 € par enfant en élémentaire.

**Sorties scolaires** : la commune maintient en 2019, le versement de 14.50 € par enfant en maternelle et 12.50 € par enfant en élémentaire.

**Classes de neige** : La commune maintient sa participation.

### LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

En 2018, la dépense représente 3.62 % des dépenses réelles de fonctionnement, elle a presque doublé depuis le début du mandat. 344 adhérents en 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre enfants	92	100	129	140	200
Coût service (prestation PEP57)	81 646 €	90 471 €	127 715 €	173 605 €	150 481 €
Part des dépenses réelles	2.03 %	2.15 %	2.97 %	3.87 %	3.62 %

Pour 2019, montant prévisionnel : **165 842 €**



## Les programmes d'investissement

### LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

- Montant de l'autorisation de programme votée : 2 100 000 €.
- Dépenses réalisées dont prévisions 2019 : 2 032 461 €, inférieures à l'autorisation votée.
- Opération supportée dans sa totalité sur les fonds propres de la commune.

### LA REQUALIFICATION DU QUARTIER DE TERNEL ET LA RÉHABILITATION DU SOCIO CULTUREL DE TERNEL

Montant de l'autorisation de programme votée : 1 500 000 €.

Concernant la 1<sup>ère</sup> phase : requalification du quartier, l'état des dépenses est à ce jour de 893 019 € + 33 733 € d'études.

Concernant la 2<sup>ème</sup> phase : réhabilitation du socio de Ternel, le coût est évalué à 650 000 €.

La 3<sup>ème</sup> phase concernera la requalification de la rue des fleurs.

### LE QUARTIER SEILLES ANDENNE

Des études hydrauliques sur le bassin versant de la Barche dont le coût prévisionnel est de 80 000 €, partagés entre la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et la Communauté de Communes Rives de Moselle. La création d'une voie verte le long de la Barche dont le coût est évalué à 256 000 € financé par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle. La création d'un local spécifique à la mise en place d'une nouvelle infrastructure internet.

La rétrocession du quartier dans le domaine communal votée en conseil municipal de janvier dernier permet :

- La reprise des accotements de la rue Saint François.
- L'aménagement qualitatif du bassin de rétention pour améliorer l'environnement du quartier en tenant compte de la spécificité de cette zone naturelle humide qu'il convient de préserver.
- L'aménagement d'une aire de jeux pour enfants sur la place de la Paix.
- L'installation d'un city stade.
- L'implantation de bornes enterrées pour la récupération des déchets recyclables.
- La viabilisation de 10 parcelles destinées à la construction rue Mère Teresa et l'implantation d'un nouveau trottoir.
- Les premiers travaux d'aménagement de la rue de la Barge avec une reprise complète et surdimensionnement des réseaux de distribution et évacuation des eaux par le SIEGVO préalablement aux travaux d'aménagement de la rue. L'estimation du coût de l'aménagement de la rue : 1 320 935 € HT dont 45 755 € pour les études.

### UNE CANTINE SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS ET POUR LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE LA ROUSSE

Mise en service prévue pour 2021.

Coût total prévisionnel : 2 400 000 € TTC

Financée par la commune avec des participations de l'Etat, de la Région et du Département.

**PAS DE TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ**

Pour 2019 et conformément à notre décision depuis qu'elle existe, nous n'appliquerons pas la taxe sur l'électricité qui pèserait lourdement et directement sur tous les ménages.

Son taux a donc encore été voté à « ZERO » à Marange-Silvange.



### UN NOUVEAU PARKING DANS LE VIEUX VILLAGE

A proximité de la Place de Narpage, un parking de 17 places. Début des travaux au printemps. Coût prévisionnel 160 000 €, totalement à la charge de la commune.

### LA PLACETTE DES KÉNINS

Aménagement du parking à l'entrée du lotissement des Kénins, actuellement en cours de réalisation. Le coût est de 130 851 €, totalement à la charge de la commune.

### L'AGRANDISSEMENT ET LA MISE EN CONFORMITÉ DU COSEC

Prévue en 2019, le coût est évalué à 350 000 €.

L'installation de nouvelles chaudières pour le COSEC et le DOJO

Réalisation des travaux : juillet/août 2019.

Coût prévisionnel : 64 502.40 € TTC

### L'ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA COMMUNE EN TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (TNI) OU (TBI)

Équipement de l'ensemble des 18 classes pour la rentrée scolaire de 2019/2020

- Ecole élémentaire La Rousse : 9 classes,
- Ecole élémentaire Félix Midy : 9 classes.

Le coût prévisionnel est de 66 000 € TTC.

### LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

Conformément aux conventions de portage EPFL, achat du dernier terrain situé rue Mère Térèse (les autres terrains sont la propriété de la commune). Achat d'un terrain situé dans le bois l'abbé, au titre de réserve foncière.

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Installée en 2018, dans les locaux de la Ruche, des travaux de sécurisation / installation d'un vitrage pour comptoir a du être réalisé début 2019 pour 5 904 €.

La dépense est couverte par une subvention de la Poste.

### NOTRE PATRIMOINE CULTUEL : L'ÉGLISE SAINT CLÉMENT

Réparation du plafond de la sacristie, remplacement du bâton des 3 cloches, réparation de l'orgue pour un budget prévisionnel de 15 000 €.

### « MA VILLE PLUS PROPRE »

2018 : quartiers de Silvange

2019 : quartiers de Marange avec un budget de 25 000 €.

La mise au propre concerne en particulier les marquages au sol, la reprise des panneaux de signalisation, du mobilier urbain, l'habillage floral et végétal...

### PROJET D'UN CHAUFFAGE URBAIN

Dans les prochains mois, réalisation d'une étude de faisabilité relative à un projet de chauffage urbain, produit par une chaudière de génération alimentée par du bois de récupération.

### L'ENTRETIEN DES VOIRIES

Longueur voiries : 20 087 ml avant intégration (en janvier dernier) dans le domaine communal, des 2 408 ml de voiries du quartier de Seilles Andenne.

#### En 2018,

- Les dépenses de voiries : 76 931 € en investissement et 609 560 € en fonctionnement
- Le coût de l'éclairage public : 35 386 € en investissement et 91 707 € en fonctionnement.

#### Prévu en 2019 :

- La réfection de trottoirs de la rue de la Vallée,
- Des travaux de voiries rue de la Vallée entre Ternel et Bronvaux
- Des travaux de voiries rue de la Forêt,
- Des travaux de voiries rue Daniel Brottier,
- La mise en place de bordures rue Saint François,
- Des travaux de voiries rue de l'Amitié,
- Des travaux de voiries impasse du fort.
- Etc...

### LES TRAVAUX À RÉALISER PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE EN 2019

- La remise en état des chemins et sentiers,
- Les travaux d'aménagement du terrain football et du club housse,
- Les travaux d'embellissement du vieux village (ruelle du Tribunal, sentier des maréchaux et ruelle place sur Heuil),
- L'installation d'un espace de jeux pour les enfants au cœur du quartier Seilles Andenne,
- La création d'une nouvelle salle de classe à l'école élémentaire Félix Midy,
- Le réaménagement de la 5<sup>ème</sup> salle de classe à l'école maternelle La Rousse.



## Le soutien aux associations locales

Association	Subvention
Amicale Médailles Militaires	150,00 €
Amicale Personnel Communal	16 413,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	920,00 €
Harmonie La Renaissance	8 700,00 €
Chorale Le Virelai	1 000,00 €
Ecole de Musique	9 500,00 €
FNAM	610,00 €
Souvenirs Français	200,00 €
Club Histoire Locale	510,00 €
Reine des Fleurs	220,00 €
CLCV	700,00 €
Sports Culture Loisirs	420,00 €
Amicale des Enseignants	165,00 €
US Silvange Basket	19 176,00 €
Judo Club	4 397,00 €
ES Marange	14 398,00 €
Club des Archers	1 094,00 €
Ping Pong Club	983,00 €
MS Echecs	3 378,00 €
AAPEL	200,00 €
PEEP	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 334,00 €</b>

Dans le cadre de l'organisation de « l'été des jeunes », 16 associations ont chacune bénéficié d'une subvention de 150 €.

Les coûts 2018 des espaces de sports mis à disposition des associations sportives s'élèvent à 35 534 € pour les terrains et le vestiaire du football, 64 863 € pour le COSEC 18 375 € pour la salle de sport Nocentini.

Les bâtiments mis à disposition de l'ensemble des associations représentent en 2018 une dépense de fonctionnement de 172 317 € à laquelle s'ajoute des travaux d'investissement pour 11 008 €.

Pour 2019, le soutien aux associations locales sera maintenu.



## Lotissement "Le Clos du Rucher"

Démolition des anciens ateliers réalisée courant du dernier trimestre 2018. Démolition du bâtiment du Rucher, après son désamiantage, est en cours d'achèvement.

Les travaux d'aménagement et la commercialisation d'une vingtaine de terrains sont portés par la commune.

Au 31 décembre 2018, dépenses pour les désamiantages et démantèlements des bâtiments :

130 321 € / Dépenses pour les études : 37 093 €.

# Les principales actions 2019

## LES PRIORITÉS :

- Construction de la cantine scolaire,
- Réhabilitation du socioculturel de Ternel,
- Mise en conformité du COSEC,
- Création d'un parking dans le vieux village,
- Aménagements à Seilles Andenne,
- Installation des tableaux numériques dans les écoles de la commune,
- Réalisation des aménagements du Clos du Rucher.

Se projeter sur le devenir des espaces qui seront aménagés en surface de la VR52 et qui embelliront considérablement notre commune.

Le calendrier des travaux est conforme aux prévisions.

**POUR SUIVRE ENCORE** nos efforts de rigueur, de contrôle des dépenses, de recherche d'économie, de recherche de co-financements.

**NOS DÉCISIONS** de ne pas augmenter les taux des impôts, de ne pas appliquer la taxe sur l'électricité, de ne pas augmenter notre niveau d'endettement, démontrent notre capacité et notre compétence à gérer avec rigueur les deniers publics en maintenant l'offre de service et en maîtrisant l'évolution de notre commune.

Encore une année de grands chantiers qui confirme le dynamisme de notre petite commune et son attractivité sur le territoire pour continuer à être :

## UNE PETITE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE...



## Label "Ma Commune à du Cœur" : Marange-Silvange vient d'obtenir un 2<sup>ème</sup> Cœur



La mobilisation que notre commune mène depuis plusieurs années en faveur de la lutte contre l'arrêt cardiaque en poursuivant en 2018 ses actions notamment avec l'installation de nouveaux défibrillateurs dans les bâtiments communaux nous a permis d'obtenir un deuxième Cœur lors de la 5<sup>ème</sup> édition de la labellisation "Ma Commune à du Cœur".



Marielle Greff



L'environnement, la propreté et le cadre de vie

## Du 4 au 12 mai, L'EUROPE ET NOUS !

Pour la cinquième année consécutive la Municipalité de Marange-Silvange fête l'Europe. Pour cette édition 2019 c'est l'Italie qui a été mise à l'honneur.



Cette semaine festive s'est ouverte avec une inauguration haute en couleur. Pour l'occasion l'espace François Mitterrand s'est transformé à la fois en salle de spectacle, d'exposition et de concert tout y était. Maryline GHIN soprano accompagnée de Odile BELLER-PORTE au clavier, nous ont interprété quelques œuvres du répertoire lyrique Italien. Un accueil et un défilé majestueux de costumes du carnaval de Venise a laissé les convives muets d'admiration. Une exposition « l'Italie ici et ailleurs » était visible tout au long de la semaine ainsi qu'une présentation audiovisuelle de l'histoire de l'Italie de Rome à aujourd'hui. Entouré d'adjoints et de personnalités, Monsieur le Maire a rappelé son attachement aux valeurs des pères fondateurs de l'Union Européenne qui nous permettent de vivre depuis plus de 70 ans sans conflit. La facilité de déplacement et des échanges commerciaux grâce à notre monnaie unique. C'est une belle aventure humaine qu'il faut préserver et défendre à tout prix. Le public était venu nombreux à renfort du Conseil Municipal Jeune et des enfants de l'école maternelle La Rousse qui se sont appliqués pour la production de dessins dont le thème était l'Italie, son art et son architecture. De véritables petites merveilles ont ainsi tapissé une partie des murs d'exposition. Un lâcher de colombes a eu lieu sur le parvis de la mairie, suivi d'un buffet composé de spécialités italiennes, pour clôturer la partie officielle des festivités inaugurales de cette semaine de l'Europe.

Le soir même, les « ballades européennes » un spectacle organisé par le Virelai a eu lieu à la salle André Malraux.

Le lundi 6 mai le club ados s'est réuni autour d'un atelier de confection de pâtes qu'ils ont ensuite dégustés ensemble. Cet atelier a été organisé grâce au concours de l'association Italienne de Marange-Silvange.

Cette journée s'est poursuivie par une conférence à 19 heures en mairie sur La Mafia présenté par Ornella PICCIRILLO-HAHN. Cette soirée s'est agréablement terminée par une dégustation de charcuterie et de vins italiens.

Le mardi 7 mai le rendez-vous était donné à la salle Malraux pour un dîner spectacle italien animé par Thomas SILVER. De belles chansons et ballades pour cette soirée dansantes mais aussi le groupe de danse SCUIRI-SCUIRI qui s'est produit avec quelques intermèdes de danses folkloriques italiennes ainsi que les Gaillards de Rodemack en costumes pour des danses de la renaissance italienne, le tout agrémenté par un repas italien concocté par le traiteur LOIODICE.

La journée de commémoration du 8 mai à cette année, également eu un écho européen. Pour la circonstance, le tout fraîchement nommé Consul Général d'Italie du Grand Est a honoré de sa présence cette cérémonie. Pour l'occasion la Maitrise de la cathédrale de Metz a été invitée pour l'interprétation des hymnes italiens, français et européens.



Dans la soirée, en mairie s'est tenue la deuxième conférence de la semaine qui portait sur « l'art des cathédrales de Sicile inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO » par Monsieur Philippe POIVRET. Une dégustation de focaccia et lambrusco a été proposée à l'issue de la conférence.

Pour poursuivre le programme, la cinquième journée s'est tenue le jeudi à la salle Malraux avec la diffusion du film « Une journée particulière » d'Ettore SCOLA avec la belle Sophia LOREN et l'immense Marcello MASTROIANNI. Avant la projection du film, dégustation de pizzas et d'antipasti, après le film, glaces et digestifs.

Le vendredi 10 mai grande soirée de spectacle, le rendez-vous était donnée au COSEC pour la soirée « Sicilia Mia » une comédie musicale, de Anton ROMAN et Alphonse ROMANO, racontant à travers des chansons siciliennes, le départ de deux frères de leur terre natale : la Sicile, et l'enracinement de leur famille en France et plus particulièrement notre région. Une histoire en chants en paroles et en images. Plus de 300 personnes étaient présentes pour cette petite page d'histoire locale. Beaucoup d'émotions et que de souvenirs... Par ailleurs, une auteure locale, Flora COSTA, était présente pour la dédicace de son livre « J'ai deux amours, les Dolomites et la Lorraine ».

La semaine européenne continue samedi pour les enfants cette fois. C'est à la bibliothèque municipale que le rendez-vous était donné pour l'heure du conte avec l'histoire de Pinocchio pour les petits.

Le dimanche 12 mai, le repas « pompettes festa » organisé et concocté dans la bonne humeur par l'association « Commune d'Avenir » clôture cette riche semaine de l'Europe.



Plusieurs partenaires nous ont accompagnés durant cette semaine et grâce auxquels un programme riche et varié a pu vous être proposé :

REGION GRAND EST ; CCPOM ; CONSULAT GENERAL D'ITALIE DE METZ et du GRAND EST ; PASSA PAROLA MAGAZINE - publication italo-franco-luxembourgeoise ; PASSA PAROLA FRANCE ITALIE ; ACFI (Association Culturelle France Italie) de Maizières les Metz ; Association Italienne de Marange-Silvange ; Le Virelai ; Commune d'Avenir ; Philippe POLO, pour le prêt de sa vespa exposée en salle de réunion ; Mr DI EGIDIO pour le prêt de sa voiture de collection sur le parvis de la mairie ; Aux services de la ville ; Aux bénévoles qui nous accompagnent tout le long de cette semaine.

## Le concours communal des maisons fleuries 2019

La commission Environnement, Cadre de vie et Développement durable, organise comme chaque année le traditionnel « concours des maisons fleuries ».

La seule règle pour ce concours : **le fleurissement doit être vu de la voie publique.**

**IMPORTANT :**

**Inscription jusqu'au 20 août 2019**

**Service « accueil » de la mairie aux heures d'ouverture de la mairie**

**Tél : 03 87 34 61 70**



## Aménagement parvis de la Mairie



Les Services Techniques de la ville et la Régie Municipale d'Electricité ont travaillé en synergie pour l'aménagement devant la mairie qui se veut à la fois sobre et simple : des arbustes, de la lumière d'ambiance et des minéraux, le tout dans une démarche environnementale de développement durable et pérenne.

## Cimetière de Marange



En début d'année 12 nouveaux columbariums ont été installés dans le cimetière de Marange. Contrairement aux columbariums précédents qui étaient en forme de croix, ces derniers sont mis en place en forme de mur. Un banc en granit a également été installé pour permettre une pose et des moments de recueils.

Par ailleurs, la municipalité a également mandaté les entreprises HIEULLES pour la réalisation de 10 caveaux dans la partie basse du cimetière.

## Aménagement des Acacias

Soucieuse d'améliorer votre cadre de vie déjà très champêtre, la ville a réalisé des travaux sur le rond-point de votre quartier sur lequel se trouvait un bassin avec un jet d'eau. Ce dernier nous posait des problèmes récurrents d'entretien étant donné son environnement très boisé et ne permettait pas un fonctionnement optimal de la pompe, ce qui générerait une eau saumâtre et de mauvaise qualité.

Aussi pour vous assurer d'un aménagement de qualité, les Services Techniques ont aménagé ce bassin et l'ont remplacé par un massif végétal. Un massif essentiellement constitué de plantes dites de bruyère. Une attention particulière a été apportée au choix des végétaux pour proposer une richesse paysagère de plantations pérennes et adaptées au site.

Par ailleurs, lors de l'aménagement du massif une sculpture a été installée en son centre. C'est une œuvre non figurative qui se veut une ode à la nature et aux arts musicaux réalisée par Gaby SALOMON, sculpteur locale, lors du symposium de sculpture en juin 2018. Et pour compléter l'aménagement, la plaque d'entrée du quartier a été remplacée par une nouvelle plaque en pierre de Jaumont réalisée par notre artiste local Alain PORTE.



*Un remerciement particulier aux Services Techniques pour leur travail fourni.*

Hervé Mangeot



L'accompagnement du chantier de la VR52

## VR52 : le bout du Tunnel

Après 20 mois de travaux, la couverture du tunnel est terminée. L'entreprise installe, tout le long de la Trémie, des gabions de gros gabarits (cages métalliques remplies de cailloux), qui serviront à la fois de mur de soutènement pour les futurs emplacements de stationnement des riverains de la rue de la justice et d'éléments décoratifs pour le plateau piétonnier.

L'entreprise a débuté l'évacuation des terres qui se trouvent dans les deux tubes, cela représente un volume d'environ 30 000 m<sup>3</sup>. Quand on arrive par l'autoroute A4 ou du Côté de Silvange, on distingue le bout du tunnel, en roulant doucement, surtout la nuit grâce à un éclairage provisoire.



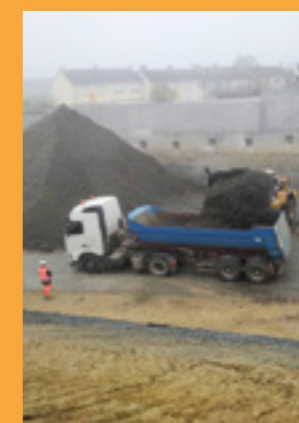
L'aménagement provisoire du carrefour de la justice et de l'Abani sera réalisé au cours du mois de mai. Cela nécessitera la fermeture de la route entre Rombas et le carrefour de Jailly, la nuit, pendant 4 ou 5 jours, selon des horaires qui nous seront communiqués prochainement par la DREAL. Pendant cette période de travaux, le bruit des machines de rabotage pour retrouver les niveaux du carrefour et la pose de macadam seront perturbants pour les riverains.

Dès que le carrefour de la Justice sera remis en circulation, la route provisoire entre Marange et Silvange qui contourne actuellement le tunnel sera supprimée. Cela permettra de faire le raccordement avec le chantier qui se trouve sur l'ancienne décharge en direction de Pierrevillers.

ATTENTION : L'interdiction «du tourne à gauche» au niveau du carrefour sera toujours en vigueur.

Vous trouverez des photos des travaux en cours avec des esquisses du même endroit qui vous permettront de vous projeter à la fin des travaux en 2021.

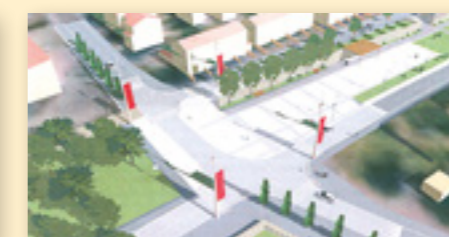
Je reste à votre écoute, ainsi que Mr HEBENSTREIT représentant la DREAL, pour toute autre information.



*Hervé Mangeot  
Conseiller Municipal en  
charge de la Vr52.*



Vue depuis la voie nouvelle. Le parc, à gauche et l'abribus et les espaces verts à droite. Les traversées du parc sont en continuité avec les sentes du quartier du Vieux Moulin (vers la droite)



Vue sur le carrefour Abani, croisement de la voie nouvelle et de la rue de l'Abani sur plateau (en gris clair)



Vue depuis la VR52 sur l'entrée de la tranchée couverte Sud.

Christiane Toussaint



Les affaires sociales

## Permanences Patronato Ital-Uil

Un « PATRONATO »... C'est quoi ?

- **Votre retraite : personnelle, réversion, complémentaire, invalidité, inaptitude ... et pour tout pays européen.**
- Déclaration de revenus italienne envoyée par l'INPS chaque année : **Campagna RED EST.**
- Les aides sociales telles que : Allocation Adulte Handicapé, Aide aux personnes âgées...
- L'obtention des pièces d'état civil en provenance d'Italie : tels que livret militaire, actes de naissances...
- Majoration pour conjoint à charge en Italie. (INPS)
- Le Consulat : passeport, carte d'identité, Codice Fiscale...
- **ASSISTANCE TOTALEMENT GRATUITE**

**Contact :** Patronato Ital-Uil - 2/B, rue de Pont à Mousson - 57000 METZ  
Tél. : 03 87 62 18 27 - 09 59 16 00 28  
E-mail : metz@italuil-france.com



### Voici les prochaines dates de permanence en mairie :

Jeudi 4 juillet 2019  
Pas de permanence en août  
Jeudi 5 septembre 2019  
Jeudi 3 octobre 2019  
Jeudi 7 novembre 2019  
Jeudi 5 décembre 2019



## Une Rose, un espoir

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, le dernier week-end du mois d'avril, les motards et leurs passagères participent à la grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer. Ils étaient de passage le samedi 27 avril sur la commune.

Pendant deux jours, ils répondent nombreux à l'appel lancé par les responsables des différents secteurs de l'association Une Rose Un Espoir pour former un cortège qui parcourt la campagne et les villes, s'annonçant à grand renfort de klaxons et de sirènes et toujours précédé par les camionnettes et leur précieux chargement de roses ...

Les bras chargés de roses, les équipages motards vont alors de porte en porte, de sonnettes en carillons et dans chaque rue, devant chaque maison se répète le même scénario.

La générosité est au rendez-vous et les tirelignes se remplissent, des sourires s'échangent, mais aussi quelques mots, témoignages parfois douloureux de personnes qui souffrent dans leur chair, parfois plus radieux car on parle de guérison, ou encore souvenirs d'être chers disparus à cause de cette maladie .... Un petit moment de partage qui dure le temps que la rose change de main .... morceaux de vies brèves, mais intenses !



Et l'élan de solidarité emporte les motos plus loin, et les kilomètres s'additionnent, toujours pour la bonne cause, motos chargées d'espoir et d'émotions à donner et à recevoir ...

Les motards ont reçu en mairie une collation offerte par le CCAS leur permettant de reprendre la route ressourcés.

Ce samedi 27 avril 2019 la Centre Communal d'Action Sociale a également remis un chèque de 1 400 € à la ligue contre le Cancer somme collectée grâce à l'opération Octobre Rose 2018.



## Le baladeur

Le baladeur sera à nouveau de service sur 8 demi-journées prochainement

Une rencontre initiée par Monsieur le Maire avec les aînés utilisateurs du baladeur en début d'année a permis de réajuster les modalités de ce service qui fonctionnera désormais sur 8 demi-journées avec principalement des sorties dédiées au déplacement intra-muros, ce qui correspond à la majorité des attentes.

Villes de Départ	Tarifs Déplacements Aller / Retour sur Marange-Silvange	Tarifs Déplacements Aller / Retour Direction Hagondange - Semécourt - Hauconcourt
Habitants de Marange-Silvange	3.00 € Aller / retour	6.00 € Aller / retour
Habitants de Bronvaux	4.00 € Aller / retour	8.00 € Aller / retour

**MARDI**  
08h30 à 12h30  
**LECLERC**  
14h00 à 17h30  
Marange-Silvange  
Bronvaux

**MERCREDI**  
10h00 à 12h30  
Marange-Silvange  
Bronvaux  
14h00 à 17h30  
Marange-Silvange  
Bronvaux

**JEUDI**  
08h30 à 12h30  
**AUCHAN**  
14h00 à 17h30  
Marange-Silvange  
Bronvaux

**VENREDI**  
08h00 à 14h00  
Hagondange  
Marché et consultations médicales

Le baladeur vous prend en charge aux arrêts suivants : ou à votre domicile



Tout rendez-vous doit être pris au secrétariat du CCAS au 03.87.34.61.71 au minimum 48h à l'avance

## Plan canicule



Les beaux jours reviennent et suite aux fortes chaleurs de l'année précédente, la Mairie de Marange-Silvange prépare son dispositif « PLAN CANICULE ». Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous enregistrer sur le registre de la commune. Cette inscription vous permettra de recevoir les conseils de prudence et l'assistance nécessaire.

## Repas des Seniors des 17 et 24 mars 2019

Plus de 750 personnes âgées de plus de 70 ans ont été dernièrement conviées par Monsieur le Maire, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale.



Monsieur le Maire a mis à l'honneur les doyennes et doyens des deux repas respectivement Madame Hélène VOITRY et Monsieur Roger SCHUMMER pour le 1<sup>er</sup> dimanche ainsi qu'Odette FRANCO et Marcel BURGER pour le second dimanche. Ils se sont vus offrir une composition florale ou une bouteille de champagne.



Près de 350 seniors ont répondu présent pour ces journées festives. Les invités ont pu apprécier le menu proposé par Bénérière Traiteur de Tucquegnieux ainsi que les prestations assurées par le Danse Sportive Club de Marly et l'orchestre Pôle Position de Louvigny.

Comme chaque année, le CCAS a proposé la prise en charge d'un menu livré par les agents du portage de repas à domicile aux personnes âgées de la commune ne pouvant participer à ce déjeuner du fait d'un souci de santé.



Christine Zimmer-Heitz

Le logement et le développement social

### "Coup de Pousse", c'est parti pour les jeunes nés en 2005 !

Depuis 4 ans maintenant, les jeunes de 14 ans nés à partir de 2001 peuvent présenter un projet au CCAS et le faire financer à hauteur de 100 € par an pendant 6 ans. Cette année, les jeunes nés en 2005 rejoignent le dispositif !

Ce "Coup de Pousse" peut être sollicité tous les ans ou cumulé sur plusieurs années par les bénéficiaires. A titre d'exemples, depuis 2015, ce Coup de Pousse aux jeunes de Marange-Silvange a permis de financer 22 inscriptions au permis de conduire, 4 inscriptions dans des clubs sportifs, 1 inscription dans une école d'apprentissage, l'achat d'un ordinateur et 4 participations à un séjour, soit une enveloppe de financement à hauteur de 14 074 €.

Si tu es né(e) en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et que tu as un projet à réaliser, n'attends plus ! Viens retirer un projet "Coup de Pousse" en mairie et nous présenter ton projet le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois ! Si tu es à cours d'idées parles en à tes amis qui ont peut-être déjà bénéficié du

"Coup de Pousse" ou aux agents du CCAS, ils sauront t'accompagner dans ta démarche !

Contacts : Antoinette ou Peggy au 03 87 34 61 71



Marie-Claire Spanier



L'éducation et la jeunesse

## Séjour ados (1<sup>ère</sup> édition) : Cocktail Sport Nature et Découverte

14 jeunes de 11 à 16 ans, dont 10 venant régulièrement au club ado, sont partis à Giffaumont au Lac du Der, du 8 au 13 Avril.

Ils ont eu l'occasion de pratiquer différentes activités sportives proposées par des intervenants extérieurs spécialisés telles que le rallye sportif, le tir à l'arc, la voile, ainsi que d'autres activités animées par les animateurs qui les ont accompagnés telles que le vélo, la thèque, le ping-pong, le base-ball, la danse, le basket-ball, le volley-ball... Les veillées étaient aussi bien remplies : jeux de société, jeux de rôles, boum, karaoké, blindtest...

Pour ce séjour, il a été demandé une participation des familles de 370 €.



Les parents ont pu suivre les informations tous les jours, presque heure par heure, par l'intermédiaire de Facebook et d'un blog spécifique à ce séjour.

Les jeunes en sont revenus enchantés et demandent « A quand la prochaine édition ? »



## Les ados PEP57 de Marange-Silvange, disent OUI à L'INCLUSION et à la SOLIDARITE

Le mercredi 22 avril 2019, les adolescents du club ados Pep57 Marange-Silvange se sont rendus au foyer Bernard Delforge afin de faire une représentation de slam (poésie urbaine) et de hip-hop.

En effet, les slameuses d'argent ont pu interpréter un slam collectif sur l'adolescence et échanger avec les résidents sur différents thèmes. Elles ont par la suite enchaîné par une démonstration de hip-hop afin de dynamiser le groupe et de partager un moment convivial et sans différence.



La Municipalité a aidé les familles de différentes manières :

- Elle a participé à la facture générale,
- Elle a passé des conventions avec la CAF pour que les parents puissent utiliser les bons VACAF, ainsi qu'avec l'ANCV, afin que les parents puissent payer avec les chèques vacances.
- Les jeunes nés entre 2001 et 2005 ont pu demander une aide du « Projet Coup de Pousse » en déposant leur dossier auprès du CCAS de Marange-Silvange. Cette aide pouvait aller de 100 à 300 € selon l'âge, sans condition de ressource.
- Le CCAS a aussi donné une aide supplémentaire en fonction des ressources des parents.

Merci au foyer Delforge pour leur invitation, prochain rendez-vous à la rentrée pour un tournoi de jeu de société.

## Premier " Frigo à livres " : Pour des nouvelles fraîches !

Le vendredi 17 Mai 2019, les CMJ ont inauguré le « frigo à livres » disposé à La Ruche. Lors de cet évènement, étaient présents une cinquantaine de personnes : des représentants des parents d'élèves, des représentants des associations, le périscolaire, des élus, les services de la Mairie, des jeunes...

Cette inauguration a été l'aboutissement d'une longue réflexion des jeunes du Conseil Municipal des Jeunes sur le projet « Cabane à livres », qui a commencé lors de la commission travaux qui s'est réunie pour la première fois le 18 Novembre 2017 et qui a mûri lors des réunions suivantes.

### Le but étant de :

- Faire des échanges de livres, pour les personnes qui n'ont pas de moyens ;
- Développer la lecture ; Favoriser la confiance.
- Les personnes peuvent déposer des livres, et en prendre comme elles le désirent.



Les CMJ ont remercié les élus : Mme TOUSSAINT, M. LINDEN, Mme GREFF et Mme SPANIER de les avoir aidés sur ce projet, et bien sûr M. le Maire d'avoir accepté qu'il se réalise.



La recherche la plus difficile et la plus longue dans ce projet a été de trouver le contenant pour mettre les livres à échanger (armoire à personnaliser, armoire sur plan à fabriquer, cabine de plage, cabine téléphonique ... ?). La « Cabane » s'est transformée en « frigo » lorsque M. PORTE, notre sculpteur communal, déjà connu par ses différentes réalisations faites sur notre ban, nous a fait la surprise de transformer un réfrigérateur qui ne fonctionnait plus, provenant de la salle André Malraux, en « frigo à livres » magnifique.

Ce « frigo » est le premier du genre dans la commune mais il ne sera peut-être pas le dernier...

Si ce système d'échange de livres totalement gratuit est utilisé et respecté, qu'est-ce qui nous empêche d'en installer dans d'autres endroits de la ville... ?

Pourquoi pas, proche de la Mairie afin de faire connaître la Bibliothèque ou encore à Ternel afin de toucher toute la population de Marange-Silvange et de Ternel ?

Les jeunes remercient aussi Emilie FERRI qui sera la personne référente pour vérifier que le « frigo » reste bien rangé et en bon état.

Les CMJ ont eu la chance d'être interviewés sur ce projet par la Radio Maxitop après l'inauguration. Ils ont beaucoup aimé cette expérience.

« Nous comptons maintenant sur tout le monde pour diffuser l'information de la présence de ce « frigo à livres » qui, nous l'espérons, aura du succès. » (Titia POOS-CMJ)

*Les CMJ ont beaucoup d'idées et j'estime qu'il est important de les écouter car ce sont les citoyens et les acteurs de demain.*  
M-C Spanier



Alain Lallier  
Développement durable,  
circulations douces et entretien  
des chemins ruraux et forestiers

## Equipement des écoles primaires en tableaux numériques

La municipalité de Marange-Silvange a décidé d'équiper l'ensemble des classes élémentaires de l'école Félix Midy et La Rousse de Tableaux Numériques Interactifs appelés également Tableaux Blancs Interactifs.

Un premier contingent de TBI à savoir : 4 à l'école La Rousse dont la classe ULIS et 3 à l'école Félix Midy est en service depuis le 23/04/2019.

Les classes à équiper étant au nombre de 18, il restera 11 classes à doter.

Les travaux auront lieu pendant les grandes vacances scolaires.

A la rentrée 2019-2020, l'ensemble des classes élémentaires sera équipé.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES TBI (TABLEAU BLANC INTERACTIFS)

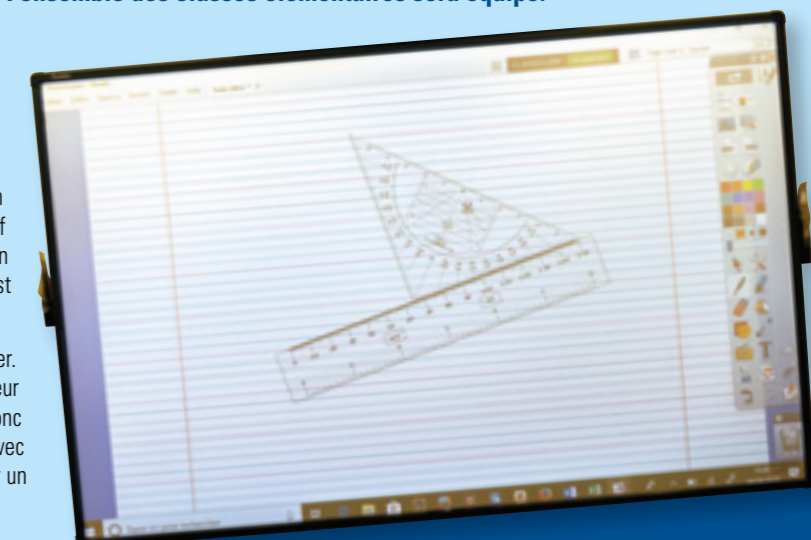
Le tableau blanc interactif (TBI) est un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur. Jusqu'à 2010 c'était le seul dispositif « fixe » disponible, maintenant il existe d'autres matériels qui entrent en ligne de compte. Le dispositif retenu mesure 88 pouces. L'image projetée est de 2 m de large x 1,20 m de haut.

L'utilisateur intervient sur l'écran avec un stylet ou par simple toucher. L'écran transmet les diverses informations à l'ordinateur. Le vidéoprojecteur se charge d'afficher l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc. Il est donc possible d'effectuer sur l'écran projeté au mur tout ce qu'on peut réaliser avec une souris. Les tableaux blancs choisis pour les écoles sont alimentés par un dispositif de LED infrarouge.

### PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS INTERACTIFS

Comme leur nom l'indique, tous ces dispositifs, qui investissent progressivement les salles de classe, salles de formation et autres salles de réunion, s'appuient sur la technologie interactive. Cette dernière permet à un groupe d'utilisateurs de visualiser un même contenu numérique projeté sur une surface appropriée, puis d'interagir avec ce contenu à l'aide d'un stylet et/ou d'un doigt (annotations, dessins...), de créer éventuellement un nouveau document, qu'il sera ensuite possible d'enregistrer, pour pouvoir lui aussi le partager et le retravailler de la même manière, si besoin.

Evidemment, chaque dispositif possède ses avantages et ses inconvénients qu'il est essentiel de connaître avant de faire son choix.



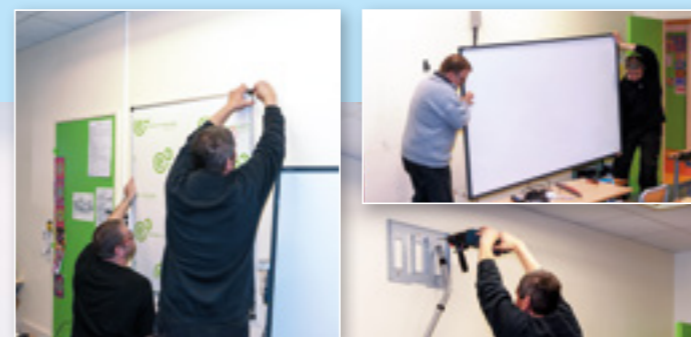
A noter que le choix se fait essentiellement sur les dimensions des tableaux (classes supérieures ou égales à 22 élèves en général), la qualité des logiciels et bien entendu le prix des produits, les services, garanties et leurs durées accompagnant l'usage de l'ensemble.

Les TBI sont équipés de barres de sons stéréo de 2 x 20w intégrées au tableau. On peut y connecter DVD, CD, PC, microphone etc.

Les classes peuvent travailler sur internet, remarquable base de données auxquelles elles ont toutes accès.

Il est fourni à chaque classe deux tableaux « Velleda » qui sont susceptibles d'être un secours en cas de panne du dispositif.

Une formation et un suivi accompagnent les enseignants pour les familiariser aux produits.



*Gageons que ces nouvelles technologies mises à disposition qui vont accompagner nos enfants dans leur scolarité vont enrichir leur vue sur une société moderne et ouverte.*



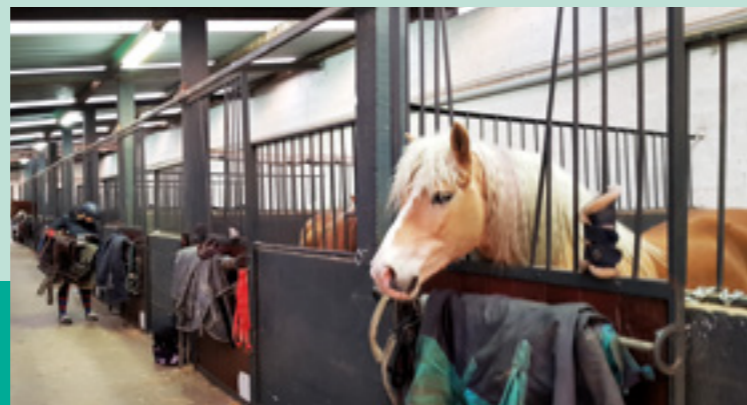


Hervé Aulner

Le développement économique et le commerce

## Ecuries de MARANGE : Une écurie de propriétaires pour partager la passion du cheval dans une ambiance conviviale

Lors de cette rencontre, j'ai été vraiment marqué par la passion de Madame Carine Benassar Nimeskern la nouvelle propriétaire de l'écurie.



L'on sent ici l'amour et le soin donné, le souci du bien-être des chevaux et l'objectif fort de partager cet amour, cette passion avec une forte convivialité dans un esprit de famille ! Vraiment, la visite des lieux et l'échange avec Carine ressource !

Si je faisais une analogie avec la restauration, je dirais qu'ici vous avez l'esprit, l'accueil, la qualité et que vous allez faire Waouh ! Car vous allez ressentir la puissance émotionnelle de ce lieu.

Madame Carine Benassar Nimeskern est la nouvelle propriétaire, les anciens M. et Mme Walesa l'étaient depuis plus de 20 ans, il est intéressant de connaître les changements et les projets.



### 3 questions à Carine

Vous êtes coiffeuse à votre compte sur notre ville alors comment expliquez-vous ce grand saut... devenir propriétaire d'un club hippique ?

« J'ai la passion du cheval depuis mon enfance, elle m'a été transmise par mon papa Jean Luc Benassar qui possédait également son propre cheval, mes deux filles Marine et Clara montent à cheval depuis leur 5 ans. C'est avant tout un amour du cheval familial qui va au-delà d'un projet professionnel mais celui de réaliser un rêve que j'ai toujours eu. Au-delà de la distance qui nous sépare avec mon papa qui habite Lyon, cette aventure lui permet à lui aussi de vivre son rêve à travers moi, dès qu'il en a l'occasion il vient à Marange-Silvange nous rendre visite, il adore passer du temps dans cet endroit qui réchauffe le cœur, même si pour lui la température est plus chaude à Lyon. »

« ... Le cheval est un animal merveilleux, regardez donc leurs yeux, leur amour et la tendresse qui sont dans cet animal puissant ; c'est une puissance émotionnelle. Aujourd'hui, j'ai réalisé mon rêve avec mes deux filles, un rêve qui est devenu réalité grâce aussi au soutien fort de mon mari ! »

Quels sont les réalisations et les projets ?

« Les écuries de Marange-Silvange sont une écurie de propriétaires de chevaux, et nous avons 35 box à ce jour. Depuis avril 2018, nous avons déjà réalisé de conséquents travaux de rénovation et d'aménagement. Nous avons rénové les 35 box et nous allons poursuivre avec 8 box supplémentaires, nous avons rénové les 2 carrières qui font 60 m par 40 m et 85 m par 40 m en sable de Fontainebleau, le manège couvert de 44 m par 22 m, le rond d'Havrincourt, le club house et nous avons construit un nouvel hangar à foin.

En terme de projet, nous travaillons sur la mise en place de spectacles et sur d'autres projets innovants et regardez ce cadre... n'est-ce pas un endroit merveilleux et adapté à Marange Texas (les écuries, la nature, les chevaux...) ? Alors nous allons également travailler en partenariat avec la Ville pour l'organisation de Marange Texas sur notre site. »

Quels sont les services proposés ?

« Nous avons une exigence et volonté forte, qui sont la qualité réelle de l'hébergement, la proximité avec les chevaux et les propriétaires ainsi qu'une nourriture de qualité. Vous pouvez passer vos galops avec la licence FFE sans esprit de compétition, juste une envie de partager la passion en famille et avec son cheval. Ici des valeurs et une éthique sont véhiculées au travers du bien-être animal et de sa pratique !

Bien évidemment, pour se retrouver ensemble, nous avons un magnifique club house où nous passons de bons moments, et avec les beaux jours, notre terrasse extérieure.

Vous souhaitez partager votre amour du cheval et bien plus encore avec une ambiance unique ? Vous souhaitez connaître ce lieu presque magique ? Prenez contact avec Carine Benassar Nimeskern au 06 71 63 23 87 et je vous invite à suivre l'écurie sur leur page Facebook « Ecuries de Marange ».

## URBAN LINE

A chacun sa mode chez URBAN LINE Marange-Silvange ! Tous les styles sont possibles... chic, classe, sport ou urban !

Vous connaissez déjà certainement notre champion du monde Monsieur Ostolani dirigeant de Premium Store, situé sur la zone de Jailly, qui vous propose une gamme de compléments alimentaires pour la forme, le rééquilibrage, l'endurance ou encore la perte de poids.

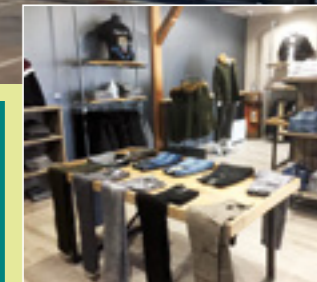
Depuis plusieurs semaines, avec son magasin Urban Line, notre commerçant vous offre une collection complète de vêtements prêt à porter femmes et hommes avec accessoires à assortir selon vos envies et expériences du moment ; sans oublier des accessoires comme des sacs à main, canvas ou sac à dos...

Envie de vous faire plaisir pour être chic ? Etre cool ? Ou pour faire du sport ?

Venez découvrir les 2 niveaux (RDC ville et étage sport) avec comme par exemple la collection de la marque streetwear française Project X Paris, créateur vêtement streetwear pour hommes et femmes ou encore Antony Morato ou encore la nouvelle collection VERSACE JEANS.

Sa devise, un accueil et la qualité avant tout !

URBAN LINE  
5 rue des Alouettes  
Ouvert les lundis de 14h à 18h30  
Du mardi au jeudi de 9h30-12h et 14h-18h30  
[https://www.facebook.com/pg/UrbanLine57/reviews/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/UrbanLine57/reviews/?ref=page_internal)



## Nouveau véhicule de secours et d'assistances aux victimes

Le centre des Sapeurs-Pompiers de Marange-Silvange qui est une unité opérationnelle du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Moselle a réalisé depuis le début d'année plus de 100 interventions.

Fortement sollicité sur notre ville et d'autres villes comme Metz, Hagondange ou autres avec 80 % des interventions en secours à personnes ; le VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) dont le centre est équipé depuis plus de 3 ans avait besoin d'être renouvelé pour être plus récent et plus moderne.

L'efficacité opérationnelle des 22 Sapeurs-Pompiers dont 4 femmes qui composent le centre et la confiance du Corps Départemental d'incendie et de secours ont permis l'attribution de ce nouveau VSAV.

Le centre qui est composé de Sapeurs-Pompiers volontaires cherche à renforcer son effectif et recrutent des personnes disponibles et désirant participer à un engagement citoyen fort (80 % des Pompiers en France sont volontaires et constitue la colonne vertébrale de la réponse opérationnelle). Pour toute candidature, vous pouvez envoyer un mail à [herve.aulner@sdis57.fr](mailto:herve.aulner@sdis57.fr) et [michael.stephano@sdis57.fr](mailto:michael.stephano@sdis57.fr)



## Les Coco'cinelles ! En octobre, Marange Silvange disposera d'une Maison d'assistantes maternelles

Depuis 2010, les assistants maternels agréés ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés « Maisons d'assistantes maternelles » (Mam).

La « Mam » de Marange Silvange favorise la qualité d'accueil grâce à la petite taille de la structure (12 enfants maximum en même temps) qui permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en offrant l'avantage d'être en collectivité ; ce qui engendre une accession plus aisée de l'autonomie et une préparation à l'entrée à l'école dès 2,5 mois et jusqu'à 3 ans (périscolaire possible en fonction des disponibilités et âge de l'enfant).

Afin de favoriser un accueil de qualité au sein de la Mam de Marange Silvange, les principes suivants sont mis en œuvre : un accueil personnalisé pour chaque enfant, des valeurs et des principes éducatifs partagés, la reconnaissance de la place des parents, des locaux qui garantissent la santé, la sécurité et l'éveil des enfants. Vous pouvez vous procurer le livret pédagogique de la « Mam » Les Coco'cinelles de Marange Silvange en les contactant.

Les assistantes maternelles qui ont créé « Les Coco'cinelles » sont amies depuis plusieurs années, sont diplômées "petite enfance" et ont une expérience significative avec par exemple 4 ans d'assistante maternelle suivi de plus de 7 ans en crèches pour 2 d'entre elles.

Leur motivation est de « créer un endroit convivial avec des valeurs pédagogiques pour le bien-être et le développement de l'enfant en s'appuyant sur des valeurs pédagogiques » sachant qu'il y a également un espace extérieur pour les beaux jours.

Ouverture dès octobre et vous pouvez déjà inscrire vos enfants pour un accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (5 semaines de fermeture maximum par an).

Les Coco'cinelles - 5 allée des Tisserands  
Laurence : 06 79 02 33 93 ou  
Christelle : 06 19 98 65 ou Rachel : 06 20 91 40 83



Guy Beaujean



Les fêtes et cérémonies ainsi que le tourisme

## Concert du Nouvel An

Le concert du Nouvel An s'est tenu le samedi 29 janvier à 20h00 au Cossec avec l'Harmonie La Renaissance et le Brass Band d'Algrange. Une rencontre musicale qui a remporté un beau succès.



Natacha Sinnig



L'action culturelle et la démocratie participative

## Éclats de rire au théâtre à Marange-Silvange

### ... avec la troupe "Théatrocité"

C'est avec un grand plaisir que nous recevons dans notre ville et pour la troisième fois, la troupe "Théatrocité" qui nous a présenté leur pièce « Carnage au mariage », une comédie de Virginie Ven Acker.

Nous étions nombreux ce soir-là, à la salle André Malraux à partager ce délicieux moment et nos éclats de rire.

Un petit clin d'œil à l'une des comédiennes, Madame Yvette Witz où pour son dernier lever de rideau, les spectateurs lui ont fait un tonnerre d'applaudissements.



### ... avec la troupe "Les Têtes à Plapp"



La troupe "Les Têtes à Plapp" nous a présenté à la salle André Malraux, la pièce « Diagnostic réservé », avec les textes de Jean-Pierre Martinez. Environ 180 personnes étaient au rendez-vous. Des spectateurs qui ont passé une excellente soirée et qui ont pu échanger avec les comédiens autour d'un pot de l'amitié.



## Chasse à l'œuf

Lundi 22 avril s'est tenue la traditionnelle chasse à l'œuf au bois l'Abbé, sous un merveilleux soleil de printemps. Plus de 150 enfants se sont retrouvés dans le parc à la recherche des petits chocolats. Le lapin avait dissimulé 1 400 petits sujets à travers le bois.



Bernard Roettger



Sports et vie associative

## Club de Scrabble

Cela fait plus de 35 ans que Cécile MALORIOL anime les après-midis Scrabble au sein de la commune. Au départ 3 à 4 personnes s'entraînaient régulièrement au jeu. A ce jour, une douzaine de personnes de la ville mais aussi de Metz et alentours se donnent rendez-vous chaque mardi dans une salle de La Ruche.



Mardi de 14h à 17h  
à la Ruche, salle 2

Plus d'infos : Emilie FERRI  
eferri@ornethd.fr ou 03 87 67 98 61

Ici pas de compétition, les joueurs apportent leur propre jeu et dès 14h un tirage unique est effectué. L'après-midi s'entrecoupe d'une pause-café conviviale et se termine par 5 tirages avec joker vers 17h. Ce club est ouvert à tout public, débutant ou non et fonctionne toute l'année (sauf en août et vacances de Noël).

## Danses de salon à la salle André Malraux

Depuis septembre 2017,  
des cours de danses ont vu le  
jour à la salle André Malraux.

Chaque lundi soir, Benoit BUHLER du Danse Sportive Club de Marly accompagné de sa cavalière Sandrine, dispensent des cours de danses de salon et de danses latines à des élèves novices dans un 1<sup>er</sup> temps puis à des couples plus expérimentés par la suite.



Salsa, Bachata, Rock, Valse, Tango, Chacha... de nombreux styles de danses sont abordés tout au long de l'année dans une ambiance conviviale. Armé d'une grande patience et d'une pédagogie remarquable, Benoit décompose les techniques de bases afin de transmettre sa passion à environ 70 élèves chaque semaine.

De septembre à juin (hors vacances scolaires) à la salle André Malraux

- Lundi 18h45 à 20h15 : cours niveau débutant
- Lundi de 20h15 à 21h45 : cours niveau intermédiaire

1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit  
Plus d'infos : Emilie FERRI  
eferri@ornethd.fr ou 03 87 67 98 61

## Ils ont rejoint la Ruche

Cette maison des associations porte bien son nom, une véritable ruche.

La Ruche qui permet à nos associations de travailler dans des conditions optimales, de se développer et de proposer des prestations de qualités.

Victime de son succès la ville est régulièrement sollicitée pour des créations d'associations ou demandes d'intégrer La Ruche.

A la suite de plusieurs réunions, réflexions et aménagements, nous avons réussi à trouver une solution pour 4 associations.

C'est ainsi que le samedi 9 mars : Maxitop, T3V, MS Photo et le Club Ado avaient rendez-vous dans les locaux de la Ruche afin de signer avec Yves MULLER, Maire de la commune la convention d'occupation de La Ruche.

- Maxitop, radio local sur le web 103.5. Président Jean Marie RUSSE.
- T3V, Théâtre de 3 Vallées, Président Jean Pierre ZIMOL.
- MS Photo, Présidente Jessica VELA HIEGEL.
- Club Ado, PEEP 57 animatrice Latifa MOKEDDEM.



## Stages de danses à la Ruche (débutant exclusivement)

En prévision de la reprise des cours de danses de salon le lundi 9 septembre 2019 **LA RUCHE**

Nous vous invitons à venir découvrir gratuitement, plusieurs styles de danses lors de stages de découverte et d'initiation animés par Benoit BUHLER professeur diplômé par la fédération française de danse.

2 stages sont proposés :

DIMANCHE 12 mai 2019	DIMANCHE 30 juin 2019
10H00 11H00 : ROCK	10H 11H : SALSA
11H15 12H15 : CHA CHA CHA	11H15 12H15 : BACHATA

Les stages auront lieu dans la salle de danse de la Ruche (entrée par l'arrière du bâtiment). Tenue décontractée, chaussures propres (salons aiguilles et chaussures ferrées interdites). Prévoir 1 bouteille d'eau

**GRATUIT - Ouvert à tous**

INFOS et INSCRIPTIONS :  
Par email : eferri@ornethd.fr

Par téléphone :  
03 87 67 98 61 / 06 77 09 08 70  
en précisant vos coordonnées complètes,  
vos dates de participation et le nombre participant(s)



## INFOS UTILES



### L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?



**Vous partez en vacances ? L'Etat a prévu de mettre à votre service les forces de l'ordre. Pas question de voir un policier camper dans votre maison ou d'immobiliser un car de gendarmes... Mais vous pouvez prévenir pour que les rondes n'oublient pas votre maison.**

Cette Opération Tranquillité Vacances, on parle aussi d'OTV, s'adresse à tous les français qui partent en vacances. Vous pouvez donc, en déposant le formulaire 48 heures l'avance, bénéficier de l'OTV pour un déplacement de quelques jours.

#### Comment faire, où trouver le formulaire OTV ?

Demandez un formulaire auprès de la police municipale ou de la gendarmerie. Une photocopie du formulaire est adressée à la gendarmerie. Vous pouvez également le remplir en ligne.

#### Quelles sont les limites de l'Opération Tranquillité Vacances ?

Le dernier jour de votre absence, c'est-à-dire celui du retour, les forces de l'ordre ne vont pas nécessairement faire de ronde : en effet, vous êtes rentrés... De plus, la ronde, n'est qu'un passage. Le reste de la journée, votre logement reste exposé. Il faut donc s'équiper des protections classiques : porte blindée, volets de sécurité, alarme...

#### Je mets toutes mes chances de mon côté :

#### Je préviens mes voisins ?

Oui ! De toute façon, ils ont l'œil sur votre maison... alors mettez à profit le voisinage, à charge de revanche !

Une veille additionnelle et un système de sécurité collaboratif efficace notamment contre les « cambrioleurs déménageurs », ceux qui vident une maison en un ou deux soirs.

## Nuisances sonores



Pour vivre heureux vivons... sans bruit ! Petit rappel de l'arrêté municipal 21/2005 relatif à la réglementation des nuisances sonores en ville.

Sur la voie publique et dans les lieux publics, sont interdits de jour comme de nuit les bruits gênant par leur intensité, leur durée ou leur répétition quelle que soit leur provenance, tels que ce produits par :

- Des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- L'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore,
- L'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice,
- Les cris, chants et messages de toutes natures.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuse, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Zoom sur la Police Municipale

**Audrey LABORDE et Guillaume DROITCOURT rejoignent les rangs de la Police Municipale de Marange Silvange, aux côtés d'Armand REVELAND**



#### AUDREY LABORDE

Le Brigadier-chef Principal LABORDE comptabilise 20 années d'expérience. Ayant débuté sa carrière à la Police Municipale de Woippy en 1999, elle y a exercé ses fonctions jusqu'en 2002, où elle a rejoint les effectifs de la Police Municipale d'Ennery.

Elle a intégré l'équipe de Marange Silvange au 1er février.

Cette nouvelle équipe sera très présente sur le territoire afin de mieux répondre aux doléances des riverains mais aussi pour assurer leur sécurité.

Des patrouilles de surveillance seront effectuées en journée comme en soirée, y compris les weekends.

Contrôle de vitesse, surveillance du stationnement et salubrité publique sont toujours à l'ordre du jour.

Souhaitons-leur la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

#### GUILLAUME DROITCOURT

Le Brigadier-Chef Principal DROITCOURT, quant à lui, a également exercé ses fonctions à Ennery pendant 17 ans.

Il a intégré l'équipe de Marange Silvange au 1er mai.

## Les déjections canines



#### ANIMAUX : HYGIÈNE ET PROPRETÉ

Pour faire face à ce problème croissant de déjections canines, la municipalité a décidé de mettre en place deux zones où vous trouverez à votre disposition un distributeur de sachets destinés au ramassage des déjections canines ainsi qu'une poubelle.

Les deux zones sont situées **Place Pierre Mendès France** et autour du **bassin du Grand Abani**.

Aussi nous comptons sur votre civisme et votre bon sens pour l'usage du matériel mis à votre disposition.





## Nouveau visage dans le paysage municipal

**Un nouveau Directeur Général des Services a pris ses fonctions à Marange-Silvange. Il s'agit de Monsieur Rudy LAHERY.**

Rudy LAHERY, originaire des Ardennes connaît déjà la Moselle. « Il est vrai que je ne connaissais pas Marange-Silvange et c'est avec plaisir que j'ai découvert cette belle ville dont le cadre de vie est agréable dotée d'une multitude de services et commerces ».

Depuis, il a, au cours de longues promenades ou de participations aux différentes manifestations, pu découvrir la commune et ses habitants, ses trésors d'architectures et ses nombreuses activités sportives et culturelles.

Titulaire d'un DESS en « droit des entreprises et du développement local » obtenu à l'UFR de droit de Reims, il a dirigé pendant une douzaine d'années plusieurs services municipaux. Rudy LAHERY a été l'un des rouages essentiels de diverses municipalités avant de poser sa candidature à Marange-Silvange. C'est ainsi qu'il a commencé sa nouvelle mission le 1<sup>er</sup> mars avec envie et détermination. « J'ai trouvé ici une ville accueillante, une équipe sympathique et je pense m'être intégré sans problème... ».

Son nouveau poste est pour lui une position stratégique qui consiste à tout mettre en œuvre pour offrir un service public optimum en adéquation aux attentes locales.

Sa mission est la suivante : « conseils auprès des élus (sur les aspects techniques) au niveau de leurs prises de décisions, dossiers à monter, réalisation des projets, gestion et restructuration des services pour toujours plus d'efficacité, expertise technique, relations avec les partenaires institutionnels », explique-t-il.

« Marange-Silvange fait preuve d'une très intéressante dynamique, malgré ses contraintes notamment budgétaires », explique le nouveau DGS, qui apprécie « la grande diversité des tâches liées à ses nouvelles fonctions, tout en pouvant s'appuyer sur une équipe qui connaît son travail ».

« Je souhaite être à l'écoute des agents. Il faut établir des relations de confiance, donner le sens du travail en faisant prendre conscience à chacun de la plus-value qu'il apporte à la collectivité. Un personnel épanoui donnera une image positive de l'administration communale qui se répercutera au niveau du bien-être général de la ville ».

## L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



### Marange-Silvange en Mouvement Liste de Rassemblement et d'Entente Communale

Avec le printemps viennent les bonnes nouvelles et notre groupe se félicite que l'ancienne école du village (bâtiment du centre) située en face de l'ossuaire (monument historique) semble devoir enfin trouver une destination culturelle ou touristique.

Cette destination exposée par M. le Maire lors d'un conseil municipal rejoint la proposition que nous avons faite dans notre programme, cette option plutôt que le choix initial de livrer ce bâtiment à des promoteurs ou à des acteurs privés sans doute moins soucieux de notre patrimoine aura notre soutien vigilant.

Les élections européennes viennent d'avoir lieu. Une fois de plus notre Maire, (accessoirement président du Modem en Moselle) s'est mis au service du parti présidentiel, s'affichant comme un soutien inconditionnel du Président de la République.

Avec un score à Marange-Silvange largement inférieur au score départemental, il est, une fois n'est pas coutume désavoué par la population et il lui faudra beaucoup d'efforts à l'avenir pour qu'il brandisse le drapeau de l'apolitisme comme lors des précédentes échéances électorales.

Cette élection n'a pas passionné les foules et le grand vainqueur avec plus de 47% est une nouvelle fois l'abstention et de cela les démocrates que nous sommes ne pouvons-nous satisfaire.

Les différents mouvements citoyens qu'ils soient verts ou jaunes doivent nous interroger sur la manière de faire vivre une démocratie.

Trop souvent les citoyen(ne)s ont attendu une alternative et n'ont eu droit qu'à une alternance.

C'est cette déception qui fait des extrêmes le réceptacle de toutes les colères.

Des élections tous les 5 ou 6 ans puis plus rien ne correspondent plus aux aspirations des citoyen(ne)s.

Face à l'immobilisme partisan il nous faudra nous concerter à l'échelle locale en favorisant une démocratie participative, ce qui implique l'humilité des élus et la responsabilité des habitant(e)s avec plus de consultation entre deux élections. L'association des citoyen(ne)s aux décisions fera de nos différences une richesse plutôt qu'un motif de querelles stériles.

Faisons en sorte d'être ensemble les acteurs d'un futur désirable.

A toutes et à tous nous souhaitons une belle période estivale propice au repos et au temps consacré à la famille et aux Ami(e)s

## Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez ! Marange-Silvange connectée au monde !

**Du bout du monde ou plus près de nous, participez à la vie de notre commune, restez reliés.**

**Faites une photo emblématique ou représentative du pays dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !**

- 1 - Vous partez en vacances à l'étranger  
**Avant votre départ :** pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.
- 2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger  
**Transmettez-nous** vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.



Sylvie et Robert VASINIS  
CUBA



Emilie et Julie VALENTE  
ESPAGNE : Barcelone



Aurélien VASINIS  
CHINE : Hong Kong



Mme REVELANT  
IRLANDE : Dublin



M. et Mme DUSCHE  
MARTINIQUE :  
Montagne pelée



Faites-nous parvenir la photo :  
Par mail à : [accueil@mairie-marange-silvange.fr](mailto:accueil@mairie-marange-silvange.fr)  
ou par courrier à :  
Mairie de Marange-Silvange  
Rue de l'Abani - 57535 MARANGE-SILVANGE  
Nous publierons votre photo sur le site de notre ville de cœur

# Fête de la Musique 2019



**VENDREDI 21 JUIN**

Salle André-Malraux  
à partir de 20h



Concours  
Maxi-Voice Karoké  
avec la participation  
de Gaëlle BIRGIN  
(The Voice 4) sur la grande scène

Spectacle de  
Martial RAVENEL  
et Bruno GILSON



Animation assurée par  
MAXITOP WEBRADIO

**SAMEDI 22 JUIN**

A partir de 17h derrière la Mairie



A partir de 21h  
PLATEAU SOLEIL  
avec  
ZOUK MACHINE et  
FRANCKY VINCENT

NINO-CONCEPT  
Animation DJ 70-80

- Exposition de voitures anciennes
- Animations sur le thème Années 70-80
- Structures gonflables